



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent des anciens combattants**

---

ACVA



NUMÉRO 041



1<sup>re</sup> SESSION



42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mercredi 8 février 2017**

**Président**

M. Neil Ellis



## Comité permanent des anciens combattants

Le mercredi 8 février 2017

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. Neil Ellis (Baie de Quinte, Lib.)):** Bonjour tout le monde, je déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 29 septembre, le Comité reprend son étude de la santé mentale et de la prévention du suicide chez les vétérans.

Nos deux premiers témoins sont Laurie Ogilvie, directrice, Services aux familles, Services aux familles des militaires, et Jason Feyko, gestionnaire supérieur, Sans limites.

Bienvenue à vous deux.

Vous disposez de 10 minutes chacun et c'est Jason qui commencera.

**Major Jason Feyko (gestionnaire supérieur, Sans limites, Directeur, gestion du soutien aux blessés, ministère de la Défense nationale):** Bonjour, monsieur le président, et bonjour aux membres du Comité.

Je m'appelle Jason Feyko et je suis le gestionnaire principal du programme des Forces armées canadiennes Sans limites.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui pour vous parler de ce programme et de la façon dont il peut soutenir les membres des Forces armées canadiennes et les anciens combattants qui ont été blessés ou qui sont aux prises avec la maladie.

Mon rôle est de diriger et de gérer le programme Sans limites et son personnel afin d'offrir le meilleur soutien qui soit aux membres malades ou blessés par le biais du sport et de l'activité physique récréative. En tant qu'ancien combattant ayant été grièvement blessé pendant mon service en Afghanistan, je peux témoigner de l'apport que le sport et l'activité physique peuvent jouer dans le rétablissement, la réadaptation et la réinsertion des militaires.

Sans limites est un programme des Forces armées canadiennes qui a été conçu en 2007 pour apporter un soutien et offrir des services aux militaires — en service ou à la retraite — qui sont aux prises avec des problèmes physiques ou mentaux, attribuables au service ou non, ou encore qui ont été blessés en service.

Le programme est une composante très visible de l'engagement pris par le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes pour fournir des soins intégraux aux militaires malades ou aux blessés.

Les principaux objectifs visés par ce programme consistent à faciliter, à soutenir et à intégrer, au profit du personnel militaire malade ou blessé, des ressources et des occasions de participer pleinement et activement à des activités physiques, récréatives ou sportives; à faire connaître Sans limites aux militaires malades ou blessés, aux autres membres des Forces armées canadiennes, au grand public et aux grandes entreprises; et à établir, à favoriser et à

renforcer des partenariats avec des pays alliés et des organisations nationales offrant des programmes et des services pertinents.

Le programme Sans limites comporte quatre volets clés pour atteindre ces objectifs.

Premièrement, la communication, les présentations et la sensibilisation sont un aspect très important de Sans limites. Il s'agit de faire connaître le soutien disponible dans le cadre du programme par divers moyens comme des sites Web, des articles, des présentations ainsi que les médias sociaux. Cette sensibilisation s'étend non seulement au groupe des militaires malades ou blessés qui sont admissibles au soutien, mais aussi aux Canadiens qui appuient Sans limites par des commandites ou des collectes de fonds ou encore des dons.

Deuxièmement, Sans limites organise annuellement plus de 40 camps locaux, régionaux, nationaux et internationaux qui mettent l'accent sur les activités sportives et physiques récréatives. Celles-ci vont de la pêche à la mouche au hockey, en passant par la randonnée, le ski alpin et le yoga. Ces camps servent d'introduction ou de réintroduction aux sports et aux possibilités qui constituent un tremplin important pour beaucoup de militaires malades ou blessés. Non seulement ils servent de plateforme pour apprendre de nouvelles compétences dans un sport, mais ils permettent également aux militaires malades ou blessés d'être en contact avec d'autres militaires comme eux dans un environnement sécuritaire et de soutien. D'après notre expérience, ce soutien par les pairs, non seulement inspire et motive, mais il renforce également les militaires malades ou blessés qui comprennent qu'ils ne sont pas seuls dans leur rétablissement. Ces militaires voient qu'il y a des Canadiens généreux et dévoués à leurs côtés et qu'ils ne sont pas seuls, car il y a des gens partout au pays et dans le monde qui vivent des situations, des défis et des circonstances semblables.

Troisièmement, le domaine d'intérêt le plus important pour Sans limites est d'être actif pour la vie. Il s'agit de promouvoir un engagement à vie pour un mode de vie sain et actif. Lorsqu'un militaire est inspiré ou motivé à recourir au sport ou aux loisirs physiques dans son rétablissement, il peut faire appel au programme de subvention d'équipement mis sur pied par Sans limites pour compenser le prix de l'équipement et de l'entraînement pour soutenir un mode de vie actif.

Le dernier volet sur lequel portent nos efforts est moins utilisé: Sans limites soutient les militaires qui ont le désir et le potentiel de participer à des compétitions de haut niveau. Ce soutien repose sur la collaboration avec les organismes responsables de chacun des sports nationaux afin de fournir le temps et les ressources nécessaires pour optimiser la préparation physique, le développement d'habiletés propres à un sport et le rendement. En règle générale, ces militaires reçoivent le soutien d'organismes sportifs nationaux et d'équipes qu'ils représentent. À ce jour, Sans limites a soutenu une demi-douzaine de militaires qui ont participé à des épreuves de niveaux national ou international.

Le programme Sans limites est financé par la combinaison de fonds publics du gouvernement et du Fonds Sans limites, un programme officiel de soutien financier des Forces armées canadiennes pour les militaires, pour les anciens combattants et pour leurs familles soutenus par les programmes Appuyons nos troupes et Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.

Le Fonds Sans limites est, pour les Canadiens, le moyen le plus direct de contribuer au soutien, à la réadaptation et à la réinsertion des militaires malades ou blessés. Le Fonds a versé plus de 4 millions de dollars pour l'achat d'équipement sportif et récréatif, ainsi que pour de la formation et les frais de déplacement des militaires afin qu'ils puissent participer à des activités locales, régionales et nationales.

Depuis sa création, Sans limites a ainsi aidé plus de 2 200 militaires malades ou blessés à surmonter l'adversité, à reprendre confiance en eux et à se motiver en participant à des activités sportives et autres activités physiquement exigeantes. Sans limites est fourni en même temps et en complément des autres programmes de l'Unité interarmées de soutien du personnel, l'organisme chargé de fournir des services et des programmes aux militaires malades ou blessés et à leurs familles, ainsi que de soutenir les familles des militaires décédés.

Selon nos dossiers pour l'année financière 2015-2016, 62 % des participants au programme Sans limites étaient des militaires en service. Mais on assiste à un changement notable, puisque de plus en plus d'anciens combattants accèdent au programme. Cela s'explique par l'accroissement de la communication et de la sensibilisation, par les participants qui agissent en tant qu'ambassadeurs et par l'intégration croissante d'Anciens Combattants Canada grâce à un accord de partenariat, signé en décembre 2015 entre ce ministère et les Forces armées canadiennes, qui est venu officialiser et implanter une gouvernance, des principes directeurs et un cahier des charges convenus mutuellement qui définissent et aident les relations interministérielles concernant le programme Sans limites.

Sans limites est beaucoup plus que des activités sportives. Les marins, soldats et aviateurs qui participent aux activités de Sans limites proviennent de différents milieux et ont vécu des expériences différentes, mais un lien commun les unit tous: leur vie a changé. L'esprit de corps est évident dans les activités, dans les couloirs et les espaces communs, pendant les trajets en autocar et les causeries informelles alors qu'ils échangent sur ce qu'ils ont vécu. Certains sont visiblement blessés, d'autres souffrent en silence. Ils viennent de Terre-Neuve, de la Colombie-Britannique, du Grand Nord canadien et de partout ailleurs, et il ne leur faut pas grand temps pour qu'ils se rendent compte qu'ils ont autre chose en commun: une persévérance commune de tenir bon, d'honorer le sacrifice et de poursuivre leur vie militaire.

En guise de conclusion à ce mot d'ouverture, j'aimerais vous faire partager quelques témoignages d'anciens participants au programme Sans limites:

C'est une merveilleuse expérience que d'être sur l'eau, de me mettre au défi tout en acquérant de nouvelles compétences et de me retrouver avec des anciens combattants qui comprennent ce que c'est que de vivre avec des blessures ou des problèmes de santé mentale.

C'est après l'activité que je me rends compte de l'importance qu'a eue le camp pour moi. Mes douleurs mentales et physiques ont toutes été réglées grâce aux sports. Je ne voulais pas ralentir. Oui c'était fatigant, mais cela me faisait sentir mieux.

Reconnecter avec mes semblables a été la meilleure thérapie que je pouvais avoir.

Je vous remercie une fois de plus, monsieur le président, de m'avoir offert cette occasion de m'adresser à vous. Je répondrai maintenant avec plaisir aux questions du Comité.

● (1540)

**Le président:** Merci.

Madame Ogilvie.

**Mme Laurie Ogilvie (directrice, Services aux familles, Services aux familles des militaires, ministère de la Défense nationale):** Bon après-midi, monsieur le président et membres du Comité.

Je m'appelle Laurie Ogilvie et je suis la directrice des Services aux familles militaires au sein des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous afin de discuter des efforts que nous déployons pour soutenir les membres des Forces canadiennes, les anciens combattants et leurs familles.

Les Forces armées canadiennes disposent d'un solide réseau de soutien pour les familles de nos militaires. Je prendrai quelques minutes pour vous donner un bref aperçu d'un de ces systèmes de soutien, le Programme de services aux familles des militaires. Dans le cadre de mes fonctions, je supervise la gestion et la prestation de ce programme. Le Programme de services aux familles des militaires a été officiellement établi il y a 25 ans. Il a été conçu pour aider les familles à atténuer les difficultés qui sont souvent associées à la vie militaire, notamment les réinstallations géographiques, les déploiements opérationnels et les risques inhérents aux opérations militaires.

Le programme prend appui sur un modèle qui favorise la coordination des services visant la santé et le bien-être des familles militaires dans leur collectivité. Trois principaux points d'accès permettent de s'en prévaloir: les centres de ressources pour les familles des militaires, la ligne d'information à l'intention des familles et le site Web [www.connexionFAC.ca](http://www.connexionFAC.ca).

La ligne d'information à l'intention des familles est un service téléphonique national 1-800 destiné à toutes les familles de militaires; on y offre des renseignements bilingues, un service d'orientation et un soutien en cas de crise, tous les jours, 24 heures sur 24. Les conseillers prodiguent un soutien immédiat en période de crise et orientent les familles vers les ressources nationales et locales appropriées.

Le site [www.connexionFAC.ca](http://www.connexionFAC.ca) est un portail d'information national qui fournit des renseignements et des ressources aux militaires, aux anciens combattants et à leurs familles.

Enfin, les centres de ressources pour les familles des militaires sont des organismes sans but lucratif qui sont incorporés par les provinces et administrés par des familles, et qui reçoivent des fonds des Forces armées canadiennes aux fins de la prestation du Programme de services aux familles des militaires. Le cadre philosophique du programme est fondé sur la gestion « par les familles, pour les familles » et, par leur nature même, les centres de ressources pour les familles des militaires sont les mieux placés pour offrir des programmes et des services aux membres du personnel des Forces armées canadiennes et à leurs parents, époux et enfants, aux familles des défunts, ainsi qu'aux membres libérés pour raisons médicales et à leurs familles.

Il existe 32 centres de ressources pour les familles des militaires partout au Canada, et d'autres points de service aux États-Unis et en Europe. Ces centres ont été mis en place pour aider les familles à composer avec le caractère unique de la vie militaire canadienne grâce à divers programmes et services dans les domaines du développement des enfants et des jeunes et du soutien aux parents; de la prévention, du soutien et de l'intervention; du développement personnel et de l'intégration communautaire; et de la séparation et de la réunion des familles.

Les centres de ressources pour les familles des militaires sont également des ambassadeurs ou orienteurs pour les familles de militaires, dans les collectivités locales. Leur structure de gouvernance et leur mandat leur donnent la souplesse opérationnelle nécessaire pour répondre aux besoins uniques des membres de leur communauté des Forces armées canadiennes et pour s'adapter rapidement aux changements démographiques ou opérationnels. Les centres offrent tous une même gamme de services, mais aucun d'eux n'est tout à fait identique aux autres.

Afin d'assurer une certaine cohérence pour les familles, les Services aux familles militaires élaborent et supervisent les politiques et les services du Programme de services aux familles des militaires, ils offrent des conseils techniques et une orientation pour la prestation des services et ils surveillent et évaluent la mesure dans laquelle le programme répond aux besoins uniques des familles des militaires.

Il convient de noter que mon organisation, soit les Services aux familles militaires, n'a aucun pouvoir de gestion directe sur les centres de ressources pour les familles des militaires. Nous agissons plutôt à titre d'intendants du Programme de services aux familles des militaires. Nous versons 27 millions de dollars par année à ces centres pour qu'ils assurent la prestation, directement ou par l'intermédiaire d'un partenaire communautaire, de services répondant aux besoins des familles de militaires dans les domaines des soins aux enfants, de la santé mentale, de l'éducation, de l'emploi, des besoins spéciaux, des soins de santé, de la formation en langue seconde, du soutien au déploiement, du développement personnel et de l'intégration communautaire.

En outre, les Services aux familles militaires travaillent étroitement avec des partenaires des Forces armées canadiennes afin de satisfaire aux nouveaux besoins des familles. En 2011, nous avons collaboré avec le directeur de la gestion du soutien aux blessés afin d'officialiser le soutien offert aux familles à la suite d'une maladie, d'une blessure ou du décès d'un membre des Forces armées canadiennes.

Les Services aux familles militaires ont financé chacun des centres de ressources pour les familles des militaires en vue d'intégrer un officier de liaison avec les familles dans le centre local intégré de soutien du personnel. L'officier de liaison avec les familles offre une

gamme de services, notamment de counseling, de soins de répit, de soutien aux aidants naturels et d'intégration communautaire.

Toujours en 2011, les Services aux familles militaires ont collaboré avec le Programme d'aide aux membres des Forces canadiennes à l'élargissement des services d'accompagnement à long terme des proches de membres des Forces armées canadiennes en deuil.

En 2015, pour mieux soutenir les membres des Forces armées canadiennes libérés pour raisons médicales et leurs familles, Anciens Combattants Canada a investi 10 millions de dollars dans un projet pilote de quatre ans. Le projet pilote, intitulé Programme pour les familles des vétérans, offre aux vétérans et à leurs familles un accès au Programme de services aux familles des militaires pendant deux ans à compter de la date de libération. Le Programme pour les familles des vétérans est offert aux vétérans libérés pour raisons médicales et à leurs familles dans sept centres de ressources pour les familles des militaires, ainsi qu'aux familles de militaires toujours en service, mais en voie d'être libérés pour raisons médicales, et cela, dans tous les centres de ressources pour les familles des militaires.

● (1545)

La sensibilisation des familles et leur accès aux services offerts ont toujours représenté une priorité au sein des Services aux familles militaires. La famille militaire moderne n'a pas autant recours aux services en personne que lors de la mise sur pied du programme il y a 25 ans, et c'est pourquoi nous avons modifié notre approche au fil des ans.

Nous avons accru notre présence en ligne grâce à des programmes comme: MaVoix, offert sur une page Facebook sécurisée qui permet aux familles de poser des questions, d'exprimer leurs inquiétudes et de communiquer avec nous; « Vous n'êtes pas seul », qui est un ensemble de ressources portant sur les services et les programmes offerts en matière de santé mentale; « Le pouvoir de l'esprit », qui est un programme de psychoéducation interactif en ligne destiné aux enfants et aux aidants naturels de membres souffrant d'une blessure de stress opérationnel; la Ressource, qui porte sur les blessures de stress opérationnel pour les aidants naturels, est un outil en ligne autodirigé conçu pour les aidants naturels et les familles des membres ou des vétérans des Forces armées canadiennes qui vivent avec une blessure liée au stress opérationnel. Nous misons également sur une vaste campagne dans les médias sociaux.

Le très bref aperçu du Programme de services aux familles des militaires que je viens de vous donner ne dresse qu'une infime partie du tableau. Chaque membre d'une famille qui fera appel à notre programme vivra une expérience différente et exprimera un point de vue différent quant à l'utilité ou à l'inutilité de son interaction. C'est précisément la raison pour laquelle nous évoluons et nous adaptons continuellement en fonction des besoins et des exigences des familles et communautés militaires.

Notre mandat de gestion « par les familles pour les familles » demeure au premier plan de toutes nos activités et des raisons qui les sous-tendent. À cette fin, nous devons continuer de discuter avec les familles, de les écouter et de leur donner les moyens de s'exprimer, de manière à ce que chaque expérience puisse réellement façonner ce programme, qui vise à répondre à leurs besoins uniques.

Comme le chef d'état-major de la Défense l'a mentionné: « Par notre expérience de militaires des Forces armées canadiennes, nous savons à quel point il est crucial d'avoir le soutien des familles. Les familles veillent sur nous, et nous avons le devoir de prendre soin d'elles. »

Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie encore de m'avoir donné l'occasion de m'entretenir avec vous. Si vous avez des questions, je me ferai un plaisir d'y répondre.

**Le président:** Merci.

Nous allons passer aux questions.

Monsieur Kitchen.

**M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à vous deux de vous être déplacés aujourd'hui. Nous l'apprécions beaucoup, d'autant plus qu'il est très intéressant pour nous d'en apprendre davantage sur vos services et sur la façon dont nous pouvons trouver des manières d'améliorer la vie de nos vétérans et de nos soldats.

Jason, j'ai un faible pour votre organisation parce que j'ai personnellement constaté que, grâce aux nombreux sports que j'ai pratiqués, je suis parvenu à passer au travers de situations difficiles. Le sport m'a grandement aidé à me reconstruire et ce que je constate ici m'apparaît très important.

Vous occupez ces fonctions depuis peu, mais avez-vous eu l'occasion d'étudier les répercussions de votre programme dans les cas où vous êtes parvenus à aider les vétérans et dans ceux où vous n'y êtes pas arrivés?

**Maj Jason Feyko:** Oui, en 2016, nous avons effectué une analyse sous l'égide des Forces canadiennes sur les résultats de Sans limites, afin de déterminer si nous respectons notre mandat et de voir si nous pouvions améliorer nos services. Nous avons fait cela. C'est sur le plan des communications que nous pouvons véritablement améliorer nos services, puisque nous essayons d'attirer de plus en plus de vétérans.

• (1550)

**M. Robert Kitchen:** Par « communications », entendez-vous le fait de communiquer avec nos vétérans pour les renseigner sur l'existence du programme?

**Maj Jason Feyko:** C'est exact et nous avons fait beaucoup de progrès. De plus en plus de vétérans s'inscrivent au programme. Depuis le début cette année, nous comptons 55 % de plus de vétérans que de militaires en service actif. La question est de savoir comment atteindre les autres vétérans qui ne sont peut-être pas en contact direct avec Anciens Combattants Canada ou qui sont présents sur des médiums différents. C'est la question que nous nous posons.

**M. Robert Kitchen:** On peut espérer que, grâce aux Jeux Invictus, votre programme connaîtra un véritable élan, compte tenu de son aspect identitaire et de vos communications adressées à tous les anciens combattants au Canada.

**Maj Jason Feyko:** Effectivement. Nous avons une équipe de 90 athlètes blessés ou malades qui, cette année, vont participer aux Jeux Invictus. Selon nous, l'événement représente une occasion extraordinaire d'inspirer toute une nation quant à l'intégration du sport durant la phase de rétablissement.

**M. Robert Kitchen:** À propos de la maladie mentale et de la prévention du suicide, nous avons, entre autres, beaucoup entendu parler du problème de la perte d'identité. Il semble que ce soit assez sérieux chez les militaires qui quittent le service, que ce soit de leur propre fait ou parce qu'ils y sont obligés ou encore, pour des circonstances particulières. Est-ce que, dans votre rôle, vous avez constaté ce phénomène de perte d'identité et pourriez-vous dire dans quelles situations vous l'avez constaté?

**Maj Jason Feyko:** Je peux effectivement vous en parler, car Sans limites est un programme tout à fait adapté à ce genre de situations. Un soldat retiré du service pour blessure ou pour maladie se trouve coupé de l'esprit de corps auquel il était habitué. L'esprit de camaraderie et la présence d'autres militaires lui manquent. Grâce aux camps que nous organisons, Sans limites est peut-être pour eux la première occasion de réintégrer un groupe. Dès le premier jour, à l'occasion du dîner de bienvenue, les militaires présents créent instantanément des liens entre eux.

Tous ont servi leur pays ou un pays allié. Tous ont servi fièrement leur pays et tous ont accompli quelque chose d'important qui a changé leur vie. Ils sont tous confrontés à des défis et à des problèmes qui leur sont propres, mais il est extraordinaire de voir les liens qui se créent entre eux. Lors de tout événement de Sans limites, l'esprit de camaraderie renaît spontanément. C'est un aspect très important de ce que nous faisons.

**M. Robert Kitchen:** Je suis tout à fait d'accord, parce que lorsque je vais à la pêche à Tisdale, dans le Nord de la Saskatchewan, je vis une expérience inoubliable. Le milieu même transforme notre vie; cette expérience nous unit profondément.

**Maj Jason Feyko:** C'est vrai.

**M. Robert Kitchen:** J'aime beaucoup tout ce que vous faites, et je vous en suis reconnaissant.

Laurie, je suis né dans une famille de militaires, je suis un enfant de militaires, alors j'ai observé et même vécu bon nombre de problèmes au cours des années. Pourriez-vous nous dire où vous êtes basés, à quels endroits se trouve votre programme?

**Mme Laurie Ogilvie:** Nous avons 32 centres de ressources pour les familles des militaires dans les bases principales un peu partout au pays. À l'heure actuelle, nous offrons le Programme pour les familles des vétérans dans sept bases: à Esquimalt, à Edmonton, à Shilo, à Trenton, à North Bay, à Valcartier et à Halifax.

Nos 32 centres se trouvent à tous les points de service. Nous offrons aussi beaucoup de services d'extension dans les villes comme Moose Jaw, car nous y avons des familles à Southport.

**M. Robert Kitchen:** Je viens de la Saskatchewan, alors quand je parle de régions rurales, il s'agit de régions très éloignées. Dans ma province, nous sommes habitués à nous déplacer, et nos anciens combattants ont l'habitude des longues distances. Comment envisagez-vous d'étendre ces programmes? Avez-vous établi un modèle d'extension dans les régions des Prairies et d'autres régions du Canada où il faut aux gens cinq ou six heures pour se rendre à un centre?

**Mme Laurie Ogilvie:** Nous ne visons pas nécessairement à établir des points de service en personne. Nous avons constaté que la plupart des familles de militaires et d'anciens combattants cherchent non pas des services en personne, mais des services en ligne. Elles désirent communiquer avec des gens. Ce sont les services que nous cherchons avant tout à étendre. Grâce à connexionfac.ca, à notre Ligne d'information pour les familles et à chaque centre de ressources pour les familles des militaires qui applique un programme d'extension active de ses services, nous pouvons communiquer avec les familles qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas faire cinq ou six heures de route pour obtenir des services en personne.

**M. Robert Kitchen:** Merci.

Je crois que j'ai utilisé tout mon temps de parole. Je vous remercie tous deux d'être venus; je vous en suis vraiment reconnaissant.

**Le président:** Monsieur Eyolfson.

**M. Doug Eyolfson (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous deux d'être venus.

Monsieur Feyko, je suis vraiment heureux de savoir que vous avez lancé ce genre d'initiative. J'ai remarqué que le conditionnement physique est crucial pour se maintenir non seulement en bon état physique, mais en bonne santé mentale.

Ces activités sont assez coûteuses pour les membres; ils doivent payer l'équipement, leurs déplacements et toutes sortes de choses. Dans le cas des anciens combattants, est-ce que le programme de réadaptation d'Anciens Combattants Canada assume certains de ces frais?

•(1555)

**Maj Jason Feyko:** Non, tous ces frais sont payés à l'aide des dons que reçoit le Fonds Sans limites, qui n'est pas un fonds public.

**M. Doug Eyolfson:** D'accord. Est-ce que le gouvernement fournit un financement quelconque au Fonds Sans limites?

**Maj Jason Feyko:** Le gouvernement offre un financement pour l'administration de ce programme, pour certains salaires, mais la plus grande partie de la prestation de ce programme est soutenue par les dons des Canadiens et par le Fonds Sans limites. Nous devons utiliser les fonds publics de la Défense nationale pour les militaires actifs.

**M. Doug Eyolfson:** Je comprends. Merci.

Pourriez-vous nous dire plus ou moins à combien s'élève le budget de ce Fonds?

**Maj Jason Feyko:** La base budgétaire annuelle venant du gouvernement s'élève à environ 454 000 \$, à l'exclusion des soldes et des autres types de rémunération. Nous dépensons environ 1 million de dollars par année du fonds de fiducie de Sans limites, et l'année dernière, nous avons recueilli 798 000 \$.

**M. Doug Eyolfson:** Très bien. Merci.

Avez-vous établi une sorte de partenariat officiel avec Anciens Combattants Canada?

**Maj Jason Feyko:** Oui. Nous l'avons signé en décembre dernier. C'est une entente de collaboration qui offre notre programme à un plus grand nombre d'anciens combattants. Elle porte principalement sur la communication et sur la synchronisation de notre collaboration afin que tous les gestionnaires de cas de tous les bureaux d'Anciens Combattants Canada soient au courant des occasions que nous offrons.

**M. Doug Eyolfson:** Merci.

Si un membre des Forces armées qui ne peut pas retourner au travail à cause d'une blessure physique se présente à votre programme, quelle est la première mesure que vous prenez?

**Maj Jason Feyko:** Si ce membre ne peut pas retourner au travail, nous lui demandons ce qui l'intéresse. Il s'inscrit à Sans limites, il nous dit à quels sports il aime participer, et nous consultons notre calendrier opérationnel. Si le golf l'intéresse, nous lui disons par exemple qu'un camp de golf commence bientôt et nous lui suggérons de s'y inscrire. Nous plaçons les nouveaux en priorité dans les camps. Nous espérons ainsi les accrocher; s'ils nous disent que les droits de jeu ou le coût des bâtons de golf sont trop élevés, nous les aidons à payer ces frais pour qu'ils puissent rester actifs pendant le reste de leur vie.

Nous créons aussi des groupes dans les médias sociaux pour les membres malades ou blessés afin qu'ils puissent rester en contact

avec leurs amis après les camps. Nous créons par exemple un groupe de golfeurs pour qu'ils puissent organiser entre eux des sorties de golf pendant les week-ends, ce qui leur permet de continuer à mener une vie active.

**M. Doug Eyolfson:** C'est excellent, merci.

Madame Ogilvie, pourriez-vous nous donner une idée des changements positifs que ce programme a apportés à la gestion de cas des anciens combattants et aux services que leurs familles reçoivent? A-t-il amélioré le système au cours de l'année qui vient de s'écouler?

**Mme Laurie Ogilvie:** Le Programme pour les familles des vétérans a été lancé il y a un an seulement. Ceux qui y participent passent beaucoup mieux leur transition de la vie militaire à la vie civile. Le programme ne dure pas longtemps, mais un grand nombre de participants nous disent qu'ils attendaient cela depuis longtemps et qu'ils sont très heureux de recevoir ces services maintenant. Ils ajoutent qu'il est dommage que ce programme n'ait pas été créé il y a des années.

Ce programme profite à bien d'autres personnes, comme aux parents et aux familles d'anciens combattants et de membres libérés pour des raisons médicales qui reçoivent ces services. Les enfants et les adolescents de ces membres libérés pour des raisons médicales profitent de services qu'ils n'avaient jamais reçus auparavant. Notre programme ne profite pas uniquement aux anciens combattants et à leurs époux ou épouses.

**M. Doug Eyolfson:** Merci.

Ma question a peut-être une trop vaste portée pour que vous puissiez y répondre pendant la minute qui me reste, mais quel type de soutien ces centres offrent-ils aux membres de la famille des anciens combattants atteints d'un trouble de santé mentale?

•(1600)

**Mme Laurie Ogilvie:** Nous leur offrons divers services selon leurs besoins personnels. Nous menons une évaluation initiale quand un membre ou un ancien combattant se présente avec son époux ou son épouse ou avec des membres de sa famille. Suivant leur situation familiale, nous leur fournissons directement nos services, ou nous les aiguillons vers des services communautaires locaux. Cette entrevue initiale vise avant tout à évaluer le type de counseling et le degré d'intervention nécessaire autant pour les aidants naturels que pour la personne souffrant du trouble de santé mentale.

Je ne sais pas si j'ai réussi à répondre en une minute.

**M. Doug Eyolfson:** Vous l'avez fait en une minute exactement. Merci beaucoup.

**Le président:** Madame Mathysen.

**Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Merci beaucoup d'être venus. J'ai tellement de questions à poser!

Monsieur Feyko, je vais d'abord m'adresser à vous.

Vous avez parlé du Volet 2, pêche à la mouche, hockey, randonnée. Est-ce qu'un grand nombre d'anciennes combattantes y participent? Quels sont les taux de participation à ces activités de loisir?

**Maj Jason Feyko:** Un bon nombre de femmes participent au programme Sans limites. Par exemple, l'équipe qui se présente aux Jeux Invictus compte 30 % de femmes. Nous ne composons pas ces groupes nous-mêmes; les taux hommes-femmes dépendent de ceux de la population des Forces armées. Ce sont les mêmes taux que ceux des camps de Sans limites.

**Mme Irene Mathysen:** Vous subventionnez l'équipement pour que les participants puissent continuer à mener les activités de loisir. Est-ce qu'un grand nombre d'entre eux se prévalent de ces subventions? Est-ce qu'un grand nombre de participants s'attachent à ce programme et profitent de ces subventions?

**Maj Jason Feyko:** Oh oui, c'est sûr!

Énormément de participants se laissent inspirer par les camps. Ils demandent alors l'argent nécessaire pour acheter de l'équipement afin que quand ils se sentent stressés ou qu'ils font face à de grands défis, ils puissent faire une promenade à bicyclette ou en kayak, ou aller faire de la pêche à la mouche pour demeurer actifs. L'année dernière, nous avons reçu plus de 700 demandes de subvention.

**Mme Irene Mathysen:** C'est excellent. C'est vraiment encourageant.

Vous avez parlé du budget en ajoutant que vous étiez obligés de faire de la collecte de fonds auprès de donateurs publics. J'ai toujours trouvé très difficile de dépendre de la générosité ou de la compassion des donateurs.

Avez-vous de la peine à financer la prestation des services de ce programme?

**Maj Jason Feyko:** Pas jusqu'à présent. L'année dernière, pour la première fois, nous avons dépensé plus que les dons que nous avions recueillis. Nous cherchons maintenant des stratégies d'atténuation des risques pour maintenir et soutenir le financement de Sans limites.

**Mme Irene Mathysen:** Je comprends. Il doit être extrêmement difficile de faire face à de tels besoins et de manquer d'argent. Est-ce que ces stratégies d'atténuation vous ont réussi?

**Maj Jason Feyko:** Jusqu'à présent, oui. Nous ne sommes pas encore en déficit, et nous n'avons pas eu de problèmes grâce à notre financement public et non public.

**Mme Irene Mathysen:** D'accord. Merci beaucoup.

Madame Ogilvie, je vous remercie aussi d'être venue et du travail que vous accomplissez.

Vous avez parlé des services, en ajoutant que tous les centres de ressources diffèrent un peu les uns des autres. Pourriez-vous nous décrire quelques facteurs qui distinguent les centres des diverses collectivités?

**Mme Laurie Ogilvie:** Dans une petite ville comme Goose Bay, nous offrons bien moins de services que les centres de Toronto, par exemple. L'un des principes fondamentaux du Programme des services aux familles des militaires est de ne pas doubler les services que la collectivité locale offre déjà. À ce moment-là, nous aiguillons les gens vers le fournisseur communautaire qui livre directement le service nécessaire. Par exemple, à Toronto le centre aiguille les familles vers des conseillers communautaires en santé mentale, alors qu'à Goose Bay les services de santé mentale sont fournis par un membre du personnel du centre de ressources pour les familles des militaires. Tout dépend des besoins de chaque collectivité et des services qui y sont déjà offerts directement; chaque famille de militaire peut alors s'en prévaloir en fonction de son style de vie. On ne trouve probablement pas autant de services communautaires à Toronto qu'à Petawawa, par exemple, où les

services visent avant tout l'expérience de vie des familles de militaires et d'anciens combattants.

• (1605)

**Mme Irene Mathysen:** Je comprends. Merci.

Quel degré d'importance ont ces services pour les membres des Forces armées qui souffrent d'une blessure de stress opérationnel? Quelles améliorations pourrait-on apporter à ces services? S'agit-il de donner plus de formation? de soutien financier? Que faire pour les améliorer?

**Mme Laurie Ogilvie:** Je ne peux pas vous parler directement des services que fournissent les Forces armées canadiennes aux personnes souffrant de blessure de stress opérationnel, mais on trouve toutes sortes de services disponibles. Je le répète, chaque personne a des besoins qui lui sont particuliers. Nous devons fournir un ensemble de services, un catalogue de services, auxquels ils devraient avoir accès là où ils vivent.

Il y a bien des façons d'accéder à un service. L'un de nos plus grands défis, comme je l'ai dit tout à l'heure, est de nous tenir au courant des types de services disponibles dans chaque collectivité et d'en informer les gens. Cela demeure l'un de nos plus grands défis; nous devons examiner chaque occasion offerte, et nous saisissons toutes les occasions de le faire.

**Mme Irene Mathysen:** C'est très bien, merci.

**Le président:** Monsieur Bratina.

**M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.):** Merci.

Monsieur Feyko, je tiens d'abord à vous remercier pour le service que vous fournissez. Vous avez été gravement blessé en Afghanistan. Est-ce la raison pour laquelle vous avez quitté les Forces armées?

**Maj Jason Feyko:** Oui, monsieur. Mes blessures ont fini par me submerger, et j'ai été libéré pour des raisons médicales l'été dernier.

**M. Bob Bratina:** De nombreux anciens combattants nous ont dit qu'ils avaient eu beaucoup de peine à traverser cette période, qui leur a causé une bonne partie des problèmes que nous cherchons à résoudre. Quelle a été votre transition de la vie de soldat à celle de civil?

**Maj Jason Feyko:** D'abord, mes blessures dataient de 2004; il y a longtemps de cela, et l'Unité interarmées de soutien du personnel ainsi que tous les programmes offerts aujourd'hui n'existaient pas encore. Étant arrivé parmi les premiers en Afghanistan, j'ai fait le tour complet des services offerts aujourd'hui, qui n'existaient pas quand j'ai été blessé. Mais je n'ai pas à me plaindre de ma transition. J'ai eu beaucoup de chance. La perte d'identité de membre des Forces armées canadiennes est très difficile à accepter quand nous quittons l'armée. Certains des programmes et le lien étroit qui commence à se développer entre les Forces armées et Anciens Combattants Canada nous aident beaucoup et facilitent cette transition.

**M. Bob Bratina:** Avez-vous participé à la reconstruction? Je sais que nos soldats de Hamilton y ont participé à Kandahar.

**Maj Jason Feyko:** Non, j'étais à Kabul lors de la première ROTO 0 en 2003-2004; j'étais dans la ville.



**M. Bob Bratina:** Le programme de sports et d'éducation physique est extraordinaire. J'ai aussi l'impression qu'il découle de l'organisation des réunions des anciens soldats. On y voit presque la caractéristique principale de ce programme, celle de réunir tous ces gens, n'est-ce pas?

**Maj Jason Feyko:** En effet. À la fin des camps, bien des participants disent avoir eu un peu moins de plaisir à jouer au hockey ou au golf que de revoir leurs camarades et d'échanger des anecdotes.

Nous les plaçons dans des chambres à deux lits, et c'est incroyable d'en entendre un parler de ses cauchemars, et l'autre s'exclamer qu'il en a aussi et lui recommander une solution qui l'a aidé. Ils échangent des conseils, ils développent une amitié profonde et ils restent en contact pendant longtemps.

**M. Bob Bratina:** Il est excellent de mettre l'accent sur les sports et sur l'éducation physique. Les bienfaits en sont évidents. Avez-vous pensé à étendre ces activités à, disons, les arts et la culture, à créer de petits orchestres ou d'autres activités qui leur donnent des occasions de se réunir? Peut-être qu'ils ne sont pas prêts à faire un autre tour de golf, par exemple.

**Maj Jason Feyko:** Nous avons organisé quelques-unes de ces activités, et il y en aura peut-être d'autres à l'avenir, mais pour le moment, notre mandat ne comprend que les sports et les loisirs physiques.

•(1610)

**M. Bob Bratina:** Je comprends.

Je vais m'adresser à notre autre invitée maintenant. Merci beaucoup d'avoir fait cette présentation, Laurie. Est-ce possible pour les anciens combattants de devenir des employés des Services aux familles des militaires?

**Mme Laurie Ogilvie:** Tout à fait, ils peuvent devenir employés. D'ailleurs, l'un des principaux éléments de notre programme est le bénévolat. Les centres de ressources pour les familles des militaires ont besoin de bénévoles qui assurent la prestation des programmes et des services et qui fournissent du soutien à leurs camarades. Ce sentiment d'identité s'étend aux familles. Il leur est très important de se retrouver dans le milieu qu'ils connaissaient quand ils étaient membres actifs. C'est pourquoi le nombre de participants qui offrent en retour leurs services de bénévoles au programme pilote actuel pour les familles des vétérans a augmenté de manière exponentielle; ces membres veulent apporter leur contribution aux centres de ressources pour les familles des militaires et au Programme des services aux familles des militaires.

**M. Bob Bratina:** Améliorez-vous continuellement les services? Menez-vous un processus d'évaluation continu?

**Mme Laurie Ogilvie:** L'évaluation est continue. Non seulement nous évaluons les programmes au niveau local, mais l'ombudsman a publié le rapport de son examen intitulé *Sur le front intérieur* en 2013. De plus, notre chef des services d'examen mène des études approfondies. Nous mesurons le rendement quatre fois par année afin de définir les besoins des familles de militaires. Nous menons aussi des évaluations des besoins de toutes les collectivités afin de comprendre avec précision les besoins que les familles nous décrivent et d'y adapter nos programmes.

**M. Bob Bratina:** Monsieur Feyko, qu'avez-vous à dire sur le processus d'évaluation de votre groupe?

**Maj Jason Feyko:** À la fin de chaque événement, nous demandons aux participants de nous présenter leur opinion, et nous

essayons toujours de perfectionner le camp suivant en fonction de ces commentaires.

**M. Bob Bratina:** Le taux de femmes participant aux sports et à l'éducation physique est-il égal à celui des hommes?

**Maj Jason Feyko:** Dans le cas des soldats, non...

**M. Bob Bratina:** Ce n'est pas moitié-moitié, mais en ce qui concerne...

**Maj Jason Feyko:** Il correspond à celui de la population des Forces aériennes canadiennes, c'est sûr.

**M. Bob Bratina:** Merci.

Monsieur Ellis, me reste-t-il du temps?

**Le président:** Vous avez 30 secondes.

**M. Bob Bratina:** Avez-vous beaucoup d'anciens militaires dans votre programme, autres que ceux qui viennent y participer?

**Maj Jason Feyko:** Comme bénévoles?

**M. Bob Bratina:** Comme vous, oui.

**Maj Jason Feyko:** Nous avons beaucoup de membres libérés pour des raisons médicales qui offrent leurs services de bénévolat après avoir participé au programme. Nous les encourageons à le faire.

**M. Bob Bratina:** Merci.

**Le président:** Monsieur Fraser.

**M. Colin Fraser (Nova-Ouest, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup tous les deux d'être venus et de nous avoir présenté d'excellentes allocutions qui nous aideront à comprendre l'excellence du travail que vous accomplissez pour aider nos anciens combattants et nos membres actifs.

Ma première question s'adressera à vous, madame Ogilvie. Vous avez parlé des services que vous offrez en ligne aux anciens combattants et aux membres actifs. Quand vous avez présenté cette liste, j'ai eu de la peine à comprendre ce qu'offre chaque service et de quelle façon ces services se complètent. Pensez-vous que les personnes que votre organisme sert les comprennent bien? Y aurait-il moyen de mieux rationaliser ces services pour que les gens comprennent lesquels vous fournissez?

Auriez-vous des observations à nous présenter à ce sujet pour que nous puissions peut-être recommander des améliorations à apporter à la prestation de ces services?

**Mme Laurie Ogilvie:** Le mois dernier, nous avons lancé connexionfac.ca pour accomplir justement ce dont vous parlez, pour simplifier et rationaliser l'accès des membres, des anciens combattants et de leurs familles aux services et aux renseignements que nous offrons en ligne.

Avant cela, ce site s'appelait forcedelafamille.ca. Je suis tout à fait d'accord avec vous, il était vraiment compliqué. Il était difficile de comprendre les services et d'y accéder. Comme je l'ai dit, nous venons à peine de lancer ce site Web et d'offrir cette expérience en ligne. Nous l'évaluons jour après jour pour le peaufiner et pour mieux aider les membres, les anciens combattants et leurs familles à obtenir des renseignements.

**M. Colin Fraser:** Parfait. Merci.

Je comprends que les services en ligne sont plus pratiques et plus faciles d'accès, mais il doit être difficile d'y accéder dans les régions où il n'y a pas de service Internet ou haute vitesse. Dans ma circonscription, le Net n'est pas toujours disponible.

Ces gens auraient avantage à ce qu'on établisse un centre où ils puissent recevoir ces services. J'ai la 14<sup>e</sup> Escadre Greenwood dans ma circonscription de West Nova. Je sais que le centre de ressources pour les familles des militaires fait un excellent travail en y offrant les services disponibles dans cette région, mais il ne fait pas partie des sept centres qui offrent des services aux anciens combattants et à leurs familles.

Pourriez-vous suggérer des façons dont ces personnes, qui n'ont pas de service Internet, pourraient accéder aux programmes dont vous parlez?

• (1615)

**Mme Laurie Ogilvie:** Le mandat des centres de ressources pour les familles des militaires comprend l'extension des services. Chacun de ces centres a établi des processus d'extension très solides pour atteindre les familles des différentes collectivités. Par exemple, certains centres envoient des fournisseurs de services par avion dans les régions éloignées. Notre centre de Yellowknife fournit ces services dans tout le Nord du Canada. Tout dépend des besoins que les familles nous décrivent dans leurs demandes.

Il est vrai que de nombreuses collectivités n'ont pas accès à Internet. Nous avons conclu — surtout dans le cadre du Programme pour les familles des vétérans — un partenariat avec la Légion pour fournir ce service. Un de nos employés se tient dans les locaux de la Légion pour aider les gens à se brancher et à obtenir les services.

**M. Colin Fraser:** D'accord.

Je sais que le projet pilote n'est qu'à mi-chemin, mais pensez-vous pouvoir étendre le programme des centres de ressources pour les familles des militaires aux 32 bases? A-t-on déjà discuté de l'expansion des services des sept centres actuels?

**Mme Laurie Ogilvie:** Ce projet pilote vise à évaluer l'efficacité et le besoin de ses services chez les membres libérés pour des raisons médicales. Nous venons de terminer l'audit et l'évaluation de la première année; nous en avons reçu les résultats cette semaine. À partir de ces résultats, Anciens Combattants Canada décidera s'il convient d'étendre le programme ailleurs que dans ces sept centres ou même d'ajouter des centres à ceux du projet pilote.

**M. Colin Fraser:** D'accord. Merci beaucoup.

Monsieur Feyko, je vous félicite de l'excellent travail que vous accomplissez par le programme Sans limites. Ce programme semble merveilleux, et je suis d'accord avec M. Kitchen, c'est fantastique d'avoir pu conclure un partenariat avec les Jeux Invictus pour que nos anciens combattants y participent.

Vous avez dit que la réintégration est l'un des objectifs premiers de ce programme, qui encourage les anciens combattants à se lancer dans une deuxième carrière. Pourriez-vous nous décrire un peu ce que vous avez observé dans la communauté des anciens combattants que vous servez? Pourriez-vous nous dire de quelles manières les sports et les activités de loisirs les aident à se réintégrer et à développer cette nouvelle phase de leur vie?

**Maj Jason Feyko:** Bien sûr. C'est une excellente question.

Les camps sont conçus de manière à inspirer et à motiver les membres à adopter un style de vie actif. Mais ce n'est que la première étape. Bon nombre des participants ont de la peine à sortir de leur sous-sol ou de leur maison; alors nous espérons qu'en venant aux camps où ils retrouvent la camaraderie de leurs collègues, ils comprendront qu'ils trouveront cette même camaraderie dans des équipes de sport.

Nous visons à ce qu'ils continuent à pratiquer ces sports là où ils habitent quand ils sortent d'un camp Sans limites. Nous pouvons les aider non seulement à acheter l'équipement nécessaire, mais à participer aux activités sportives et sociales hebdomadaires ou quotidiennes de leur collectivité. Ils pourront ainsi se réintégrer, se faire de nouveaux amis en participant à des activités sportives, s'adapter à leurs nouvelles normes, comme nous le répétons souvent. Ils doivent définir leurs nouvelles normes et la façon de s'y adapter. Nous avons découvert que les sports sont très efficaces pour cela.

**M. Colin Fraser:** Merci beaucoup.

**Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC):** Je vous remercie tous deux d'être venus.

Vos observations sont très encourageantes. Je vois que l'on offre beaucoup d'excellents services à nos soldats et à nos anciens combattants.

J'ai beaucoup aimé les témoignages que vous nous avez présentés, Jason, parce que je trouve qu'ils résument tout ce que vous nous avez dit sur la nature, sur les défis physiques des anciens combattants et sur les moyens de comprendre leurs blessures de santé mentale. Une des filles disait qu'à la fin du camp, elle avait compris qu'elle devait sortir, vivre, faire l'expérience de ces choses. Elle disait que la meilleure thérapie avait été de retrouver ses camarades.

Comprenez-vous que cela pourrait grandement aider la première phase d'intervention et leur permettre de retrouver la santé mentale tout en traversant les processus complexes de la transition?

• (1620)

**Maj Jason Feyko:** C'est une excellente question que nous nous sommes posée également. Nous lançons la deuxième partie de notre étude, qui consiste à définir le processus de réadaptation à présenter à tous les participants du programme Sans limites. Cette femme a utilisé le terme « thérapeutique ». Notre programme ne repose pas sur une thérapie, mais nous reconnaissons les effets thérapeutiques du sport.

**Mme Cathay Wagantall:** C'est une thérapie naturelle.

**Maj Jason Feyko:** Exactement.

**Mme Cathay Wagantall:** C'est merveilleux. Je voudrais vraiment en voir les résultats. Nous nous occupons de santé mentale. Nous cherchons avant tout à éviter que ces troubles ne s'intensifient... je crois que ce serait un outil merveilleux.

Parlez-vous de régimes alimentaires? On m'a dit que pendant leurs tours à l'étranger, les soldats mangent toujours un peu la même chose et qu'ils subissent le même type de stress. Une chercheuse américaine a reçu des fonds pour mener une étude parce qu'elle nourrit littéralement les soldats qui reviennent au pays d'aliments sains et naturels, ce qui transforme leur corps. En outre... je suis spécialisée en éducation physique, alors voyez, la bonne santé dépend de l'alimentation, du repos, de tous ces facteurs qui se complètent.

**Maj Jason Feyko:** Nous parlons un peu de régime alimentaire, surtout dans le cas des initiatives de grande envergure comme les Jeux Invictus. Nous tenons à ce que les membres de notre équipe se nourrissent bien. Nous leur présentons le guide alimentaire des Forces canadiennes et la documentation du Programme de soutien du personnel. Nous n'en parlons pas énormément, mais nous l'avons fait.

**Mme Cathay Wagantall:** Me reste-t-il du temps?

**Le président:** Il vous reste deux minutes et demie.

**Mme Cathay Wagantall:** Laurie, il est très encourageant de vous entendre décrire ce que vous faites pour les familles en les intégrant dans les services à nos anciens combattants afin de fermer la boucle. Je suis vraiment heureuse de vous entendre parler de ces choses.

Je regarde votre mémoire et les documents que j'ai reçus ici, et vous y mentionnez le financement. Je ne sais pas si vous pouvez répondre à cette question. Dans les documents que nous avons ici, on mentionne qu'en novembre 2014, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait injecter 15,8 millions de dollars sur quatre ans dans un projet pilote de centres de ressources pour les familles des militaires et pour les anciens combattants.

Vous nous avez dit qu'en 2015, vous aviez lancé ce projet avec 10 millions de dollars.

**Mme Laurie Ogilvie:** Cet écart de 10 millions de dollars — cette différence — était dû à l'établissement du projet pilote initial, puis à l'élimination graduelle de ce projet. Le projet comprend deux phases. Cette somme de 10 millions de dollars sert à la mise en oeuvre des services fournis directement aux anciens combattants et à leurs familles.

**Mme Cathay Wagantall:** Alors le projet a maintenant deux ans?

**Mme Laurie Ogilvie:** Il arrive à la fin de sa deuxième année. La première année a débuté en octobre, alors elle n'a duré en fait qu'une demi-année.

**Mme Cathay Wagantall:** C'est vrai. L'évaluation est-elle encore en cours, ou est-ce qu'elle a...

**Mme Laurie Ogilvie:** Elle vient de se terminer. J'ai reçu la version préliminaire du rapport au début de cette semaine. Notre organisme et Anciens Combattants Canada vont l'examiner afin de décider si la première partie du projet pilote s'est avérée assez efficace pour qu'on poursuive le projet.

**Mme Cathay Wagantall:** Ce projet servait les anciens combattants et leurs familles, alors que se passe-t-il maintenant? Leur offre-t-on encore des services?

**Mme Laurie Ogilvie:** Bien sûr! Nous continuons à leur fournir ces services, et ceci au moins jusqu'à 2018. Les anciens combattants peuvent s'inscrire au programme jusqu'en 2018. Ils ont encore deux ans, et cela explique l'écart de financement. À partir de leur adhésion, ils seront servis pendant encore deux ans. Même quand le projet arrivera à échéance, nous continuerons à en offrir les services.

**Mme Cathay Wagantall:** Je sais que vous nous avez dit que le rapport n'est pas définitif et que les deux organismes doivent encore l'examiner. Pouvez-vous quand même indiquer au Comité s'il annonce de bonnes nouvelles, s'il s'est avéré efficace, et combien d'anciens combattants...?

**Mme Laurie Ogilvie:** Je peux seulement vous dire que les anciens combattants et leurs familles sont très encouragés et qu'ils appuient le programme de tout coeur.

Puis-je vous dire si le projet se poursuivra? Je n'en ai aucune idée.

**Mme Cathay Wagantall:** Je comprends.

Mon temps est écoulé?

**Le président:** Il vous reste 40 secondes.

**Mme Cathay Wagantall:** Merci.

Jason, sauriez-vous combien d'anciens combattants se sont inscrits au début du programme, puis plus tard? Vous avez dit qu'il fallait les encourager à émerger de leurs sous-sols. Nous savons tous que le stade du sous-sol indique que le trouble s'est aggravé.

Avez-vous constaté une différence entre ceux qui se sont inscrits au début et les autres? Avez-vous obtenu de bons résultats dans les deux groupes?

• (1625)

**Maj Jason Feyko:** Si je comprends bien votre question, vous voudriez savoir à quel stade de leur rétablissement ils se trouvaient quand ils se sont inscrits.

**Mme Cathay Wagantall:** C'est cela.

**Maj Jason Feyko:** Nous avons eu des gens qui étaient restés seuls pendant des années, qui ont finalement reconnu qu'ils avaient besoin de soutien et qui nous ont demandé ce que nous pouvions faire pour eux. Nous en avons eu d'autres qui sortaient d'un accident d'auto et qui, quelques semaines plus tard, ont demandé du soutien.

Je crois que cette étude répondra exactement à votre question.

**Mme Cathay Wagantall:** Ah bon, merci.

**Le président:** Madame Lockhart partage son temps de parole.

**Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.):** Nous avons entendu dire que certains membres actifs font face à de graves problèmes, mais qu'ils sont encore en mesure d'assumer l'universalité du service — alors ils continuent à servir —, mais qu'ils n'ont de soutien que celui d'un parent, de frères et soeurs, d'un beau-parent ou d'un autre membre de sa famille.

Vos centres de ressources pour les familles des militaires sont-ils en mesure de faire transférer ces membres actifs plus près de leur système de soutien?

**Mme Laurie Ogilvie:** Je ne sais pas.

Mais je peux vous dire que les services que fournissent nos centres ne se limitent pas à leur région géographique. Si le membre se trouve à Petawawa et qu'il a un parent en difficulté à London, en Ontario, ce parent peut obtenir les services du centre de ressources pour les familles des militaires de London. Ces services ne sont pas reliés au membre actif de la famille.

Le transfert d'un enfant adulte plus près de là où se trouve un parent ou un membre de sa famille ne relève pas de mes fonctions.

**Mme Alaina Lockhart:** Si le centre de ressources aiguille un ancien combattant à des services communautaires pour lesquels il y a des frais, est-ce que vous payez ces frais tout de suite, ou est-ce que vous les remboursez plus tard à la famille? Assumez-vous les frais de tous vos services?

**Mme Laurie Ogilvie:** Cela dépend des services. Par exemple, nous remboursons tous les frais de service de relève pour les soins d'un enfant. Si les services de santé mentale ne sont pas fournis dans la province, le membre de la famille peut revenir à notre centre de ressources et demander un soutien financier pour accéder à nos services. Cela dépend de la situation.

**Mme Alaina Lockhart:** Je comprends.

Je me demande si le fait que vous ne puissiez pas rembourser certains services empêche parfois les gens de s'en prévaloir.

**Mme Laurie Ogilvie:** Cela crée certainement un obstacle.

Nous avons constaté, en menant le Programme pour les familles des vétérans, que cela constitue un obstacle. C'est pourquoi certains des sept centres du projet pilote se concentrent beaucoup sur la stabilité financière des anciens combattants et de leurs familles. On établit de nombreux programmes — ce qui ne se fait habituellement pas dans le cadre du Programme pour les familles des vétérans — pour aider les familles, pour établir et maintenir de bonnes capacités financières, puis pour leur permettre d'obtenir les ressources financières dont ils ont un urgent besoin pour traverser une épreuve passagère ou à plus long terme.

**Mme Alaina Lockhart:** Très bien, merci beaucoup.

Je vais passer la deuxième partie de mon temps à mon collègue.

**Le président:** Monsieur Graham.

**M. David de Burgh Graham (Laurentides—Labelle, Lib.):** Merci.

J'ai plusieurs questions à poser, surtout à Laurie.

Quand j'ai quitté mon domicile ce matin, mon épouse et ma fille dormaient encore. Quand j'arriverai chez moi ce soir, elles seront déjà endormies. Les répercussions que subissent les familles nous préoccupent tous profondément ici.

Pourriez-vous nous parler un peu du stress mental, ou du stress en général que subissent les familles? Il s'agit peut-être d'une chose évidente, mais je crois qu'il est important que nous mentionnions au dossier les répercussions du service militaire et post-militaire sur la famille immédiate des soldats.

**Mme Laurie Ogilvie:** C'est exactement pour cette raison que l'on a créé, il y a 25 ans, le Programme des services aux familles des militaires. Vous soulevez une question excellente.

À cette époque, on ne reconnaissait pas la contribution des familles à l'efficacité opérationnelle. Pour soutenir leur capacité opérationnelle, les membres doivent se sentir soutenus par leurs familles, et vice-versa. C'est l'élément clé de notre programme. Dans les cas de déploiement, des risques qui en découlent et de la réinstallation géographique, nous visons avant tout à encourager la famille à se prévaloir des soutiens qu'il lui faut en temps opportun. L'élément du centre de ressources où les épouses et les époux qui se sentent seuls lorsque le membre est absent peuvent se sentir entourés comme dans une seconde famille est primordial dans ce programme.

Le centre de ressources pour les familles des militaires aidera l'épouse submergée par les circonstances à se concentrer sur son travail et à accomplir toutes ses tâches quotidiennes de mère seule. Cela rassure le membre pendant son tour de service, parce qu'il sait que sa famille reçoit du soutien pendant son absence.

• (1630)

**M. David de Burgh Graham:** Merci.

Agissez-vous aussi au moment du recrutement? Expliquez-vous aux recrues et à leurs familles ce qui va se passer, ou faites-vous cela uniquement à la fin?

**Mme Laurie Ogilvie:** Nous ne le faisons pas auparavant, mais ces trois dernières années nous l'avons fait. Nous présentons des exposés à l'occasion des cérémonies de recrutement et dans les écoles pour décrire les services qu'offre le Programme de ressources pour les familles des militaires.

Soulignons que ceux qui nous écoutent à ces événements ne s'intéressent pas particulièrement à ce que nous leur présentons. Nous veillons avant tout à fournir ces renseignements constamment dans diverses circonstances de la carrière des membres et de l'expérience des familles.

**M. David de Burgh Graham:** Si j'ai bien entendu, vous avez dit plus tôt que le programme était accessible aux familles des anciens combattants libérés pour raisons médicales.

Le programme est-il réservé aux anciens combattants libérés pour raisons médicales?

**Mme Laurie Ogilvie:** Le programme des services aux familles des anciens combattants est effectivement restreint aux anciens combattants libérés pour raisons médicales.

**M. David de Burgh Graham:** Et pourquoi cela?

**Mme Laurie Ogilvie:** Je ne peux pas vous donner la raison exacte. Lorsque le ministère des Anciens Combattants nous a demandé d'appuyer le programme, c'est ce paramètre qui nous a été fourni.

**M. David de Burgh Graham:** D'accord.

Les bureaux des députés offrent bon nombre de services gouvernementaux. C'est un des services que nous offrons. Nous les facilitons, surtout dans des endroits comme ma circonscription et celle de M. Kitchen. Nos circonscriptions sont très grandes et elles sont éloignées des bureaux du gouvernement.

A-t-on pensé à passer par nous, ou à utiliser nos bureaux pour distribuer du matériel? Vous êtes un ministère, et non un organisme externe. A-t-on fait quelque chose à ce sujet?

**Mme Laurie Ogilvie:** Pas encore, mais nous le ferons à partir d'aujourd'hui, merci beaucoup. C'est une excellente suggestion.

**M. David de Burgh Graham:** Combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Il ne vous en reste plus.

**M. David de Burgh Graham:** Mon temps est écoulé.

Merci.

**Le président:** Monsieur Brassard.

**M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Feyko, vous dirigez un programme vraiment remarquable. Ce qui m'étonne particulièrement, c'est que vous acceptez des gens, que leur situation soit attribuable ou non au service actif, et je trouve cela vraiment admirable.

Je voudrais revenir sur un point qui va un peu dans la même direction que l'intervention de M. Fraser et, d'une certaine façon, de Mme Wagantall. Les citations m'ont étonné, en particulier la deuxième: « Les douleurs mentales et physiques que je ressens ont toutes été repoussées grâce aux sports. Je ne voulais pas ralentir. Oui c'était fatigant, mais cela me faisait sentir mieux ».

Nous étudions les questions du suicide et de la santé mentale. Quelle est la mesure du désespoir des personnes qui font appel à votre programme?

**Maj Jason Feyko:** Il est difficile de répondre à cette question, puisque la personne concernée est la seule à le savoir vraiment. Nous avons vu des personnes très désemparées, pour qui le simple fait de sortir ou d'accomplir des tâches quotidiennes représente un défi.

**M. John Brassard:** En ce qui concerne plus particulièrement la prévention du suicide cependant, les personnes s'ouvrent-elles ou sont-elles capables de s'ouvrir devant vous sur la question du suicide ou de la tentative de suicide, et de composer avec ses répercussions?

**Maj Jason Feyko:** Certaines personnes ont témoigné qu'elles avaient essayé de mettre fin à leurs jours. Elles nous le disent.

Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer ou de traiter ces personnes, d'un point de vue clinique. Cependant, nous essayons toujours, pour les événements plus importants, d'intégrer notre programme de soutien par les pairs en cas de traumatisme dû au stress opérationnel. Il y a donc quelqu'un dans le groupe qui peut aider ces membres s'ils ont des difficultés pendant qu'ils participent à un de nos camps.

Nous essayons de leur permettre de chasser ces idées noires et de leur montrer d'autres façons de s'adapter, de leur dire qu'ils ne sont pas seuls et qu'il existe de nombreux autres programmes. Sans limites est l'une des portes à ouvrir. Il existe de nombreux autres programmes disponibles pour ceux qui demandent de l'aide.

**M. John Brassard:** Facilitez-vous cela dans le cadre de votre programme?

**Maj Jason Feyko:** Nous pouvons le faire, par l'entremise de l'unité interarmées de soutien au personnel et d'Anciens Combattants Canada. Quelle que soit l'aide requise, nous allons tendre la main. Nous ne refuserons jamais.

**M. John Brassard:** D'accord, merci.

Laurie, rapidement, j'ai une question pour vous aussi, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Sur les 10 millions de dollars — je sais que vous avez d'abord parlé de 15 millions de dollars, de 10 millions de dollars — combien vont aux coûts administratifs? Vous avez parlé d'un important volet bénévole.

Combien vont aux coûts réels des services, et à ces familles?

**Mme Laurie Ogilvie:** Je ne peux vous fournir les chiffres exacts en ce moment, mais je pourrai le faire plus tard. Comme nous avons fait une évaluation la première année, ce sont des chiffres que nous connaissons avec exactitude.

Tout ce que je peux dire, c'est que dans le cadre du programme de services aux familles des militaires, nous essayons très fort de faire en sorte que les frais généraux soient minimales en comparaison de la prestation de services aux familles des militaires. Comme je viens de le dire, je n'ai toutefois pas les chiffres exacts pour l'instant.

•(1635)

**M. John Brassard:** D'accord.

Enfin, l'une des choses qui est constamment revenue tout au long des témoignages est la question du soutien par les pairs, non seulement à titre bénévole, mais aussi en ce qui concerne Anciens Combattants Canada et l'embauche de personnes qui comprennent la situation du personnel militaire. À votre avis, devrait-on accorder la priorité à l'embauche de personnes qui ont fait partie des forces armées à des postes où elles peuvent aider ou guider les participants dans le processus?

Oui, Jason.

**Maj Jason Feyko:** Je conviens qu'elles ont beaucoup à offrir. C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis dans cette position, en tant que membre blessé en mesure de donner quelque chose en retour, et de comprendre les difficultés des participants. Je ne dirais jamais que je comprends les difficultés de tout le monde. En fin de compte, cela fait effectivement une différence. De là à dire que cela devrait être prioritaire, il y a un pas à franchir, et ce n'est pas à moi de le faire.

**M. John Brassard:** C'est tout pour moi. Merci.

**Le président:** C'est tout, oui? D'accord.

Enfin, madame Mathysen, vous avez trois minutes.

**Mme Irene Mathysen:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Feyko et madame Ogilvie, l'ombudsman de la Défense nationale a recommandé que tous les avantages, comme les fournisseurs de soins de santé, soient mis en place pour les membres du personnel libérés pour raisons médicales, de façon à assurer une transition moins stressante et plus facile. On appelle cela un service de conciergerie. Pourriez-vous nous en parler à partir de votre expérience personnelle avec les anciens combattants et leurs familles.

**Mme Laurie Ogilvie:** C'est le modèle que nous utilisons pour les coordonnateurs du programme des services aux familles des anciens combattants à chacun des sept emplacements. Lorsque j'ai parlé du modèle de l'agent de liaison avec les familles, qui est actuellement appliqué dans les centres intégrés de soutien du personnel, le contact entre l'agent de liaison avec les familles et le coordonnateur des services aux familles des anciens combattants se fait avant la libération, de façon à faciliter cette transition, pour le vétéran et sa famille, avant, pendant et dans les deux années suivant leur libération au profit des services communautaires. Nous n'utilisons pas le terme « concierge », mais plutôt « orienteur ».

**Mme Irene Mathysen:** D'accord. À quand remonte la mise en place de ce modèle?

**Mme Laurie Ogilvie:** Au début du projet pilote. Avant le début du projet pilote, le programme des services aux familles des militaires n'avait pas le mandat de fournir des services une fois que le membre avait été libéré. Ces services étaient fournis avant la libération, mais s'arrêtaient à la libération, ce qui a donné lieu à la mise sur pied du programme des services aux familles des anciens combattants.

**Mme Irene Mathysen:** D'accord. Je vous remercie.

**Maj Jason Feyko:** Comme les services de transition ne relèvent pas de mon mandat, je ne peux pas en parler.

**Mme Irene Mathysen:** Je me demandais simplement si vous aviez des choses à dire à ce sujet, mais je comprends. Merci.

Madame Ogilvie, le programme des services aux familles a-t-il un rôle à jouer dans le dépistage des tentatives de suicide et la prévention des suicides par l'entremise du ministère de la Défense nationale et, dans l'affirmative, observez-vous des tendances qui pourraient dénoter des lacunes dans les services offerts?

**Mme Laurie Ogilvie:** Nous ne faisons aucun suivi en ce qui a trait aux suicides des membres, à l'exception de ceux qui font appel à la ligne de renseignements à l'intention des familles. Étant donné qu'il s'agit d'une ligne de soutien en cas de crise, nous recevons parfois des appels de personnes suicidaires. Nous assurons donc le suivi de ces renseignements à nos propres fins internes, mais nous ne les partageons pas avec les Forces armées canadiennes. C'est un service confidentiel.

**Mme Irene Mathysen:** D'accord.

Monsieur Feyko, lorsque vous parliez de ce qui ne relève pas de votre mandat, vous avez dit qu'un membre ayant un TSO fait partie du groupe. Mme Wagantall a posé des questions sur la nutrition. Je m'interroge au sujet de ce membre ayant un TSO. Existe-t-il des services d'orientation pour les anciens combattants ayant encore une dépendance au tabac, à l'alcool ou à des médicaments d'ordonnance, ou est-ce là un aspect qui ne relève pas de votre compétence?

**Maj Jason Feyko:** C'est la raison pour laquelle cette personne participe à nos camps. Il s'agit de l'expert en la matière ou l'expert du soutien par les pairs qui assure la liaison avec ces conseillers. C'est un aspect qui ne relève pas du mandat de Sans limites.

**Le président:** Je vous remercie.

Cela met fin à notre première série de témoignages. Au nom du Comité, j'aimerais vous remercier tous les deux pour tout ce que vous faites pour les hommes et les femmes qui nous ont servi. Si vous avez des questions à poser ou des précisions à fournir, transmettez-les au greffier, qui les distribuera aux membres du Comité.

Nous allons faire une pause d'environ deux minutes. Nous entendrons ensuite un autre témoin. Tout le monde doit donc être de retour ici dans deux minutes.

• (1640) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1640)

**Le président:** Comme nous avons un vote à 17 h 30, le temps commence à presser. Je vais donc ramener le temps de parole de six à cinq minutes. Cela devrait nous permettre d'entendre le témoignage en entier.

Bienvenue, madame Thomas. Merci de votre présence et de votre patience.

Nous allons commencer par une déclaration de 10 minutes de votre part, et nous allons ensuite vous poser des questions. La parole est à vous.

**Mme Stephanie Thomas (à titre personnel):** Merci.

Je m'appelle Stephanie Thomas, et je suis mentor en comportement pour l'Anglophone East School District au Nouveau-Brunswick. Je suis ici aujourd'hui à titre de conjointe d'un vétéran ayant 18 ans et demi de service, cinq périodes de service, dont deux en Afghanistan.

J'ai mis mon histoire par écrit, étant donné que la dernière décennie de notre vie a été très chargée en émotions. J'ai l'impression que je vais devoir vous la lire, afin de pouvoir me détacher de toutes les émotions qu'elle soulève en moi.

**M. John Brassard:** Je suis désolé de vous interrompre, Stephanie.

La famille de Stephanie est avec nous, au fond de la salle.

**Le président:** S'ils voulaient se joindre à elle, nous en serions ravis.

**M. John Brassard:** J'aimerais qu'ils puissent s'asseoir près d'elle.

**Le président:** Si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

**M. John Brassard:** Simplement pour aider Stephanie à chasser un peu la nervosité.

**Mme Stephanie Thomas:** Merci.

**Le président:** Si vous souhaitez faire une pause, vous n'avez qu'à le demander.

• (1645)

**Mme Stephanie Thomas:** Je vais poursuivre.

Afin de bâtir un sentiment d'appartenance à une communauté après la libération de mon mari, nous avons commencé à fréquenter une église. À Noël 2015, j'ai subi une commotion cérébrale en raison d'une chute. Puis, quelques mois plus tard, notre fils s'est blessé, et Marc a emmené notre plus vieux à l'église et a dit au ministre que notre fils s'était blessé, et un membre de la congrégation l'a entendu.

Ensuite, Marc a quitté l'église en pleurant en plein milieu du service, parce que c'était Pâques, et que cette période déclenche de douloureux souvenirs chez Marc. Cette période a été l'une des pires de sa vie quand il était en Afghanistan. Il a donc quitté le service religieux en pleurs, et la personne qui l'avait entendu parler au ministre, interprétant cela comme un aveu de culpabilité pour la blessure de notre fils, a appelé les services sociaux pour signaler un cas de mauvais traitement, même si ce n'était pas du tout le cas.

Dans le cadre de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui, je vais vous révéler ce que je me sens à l'aise de révéler dans ma situation, car il y a des histoires que je ne peux partager qu'avec ma famille des militaires, qui est la seule à pouvoir comprendre. Ce qu'il faut comprendre, c'est que lorsque vous êtes libéré de l'armée, cette famille n'existe plus, et vous devez vous refaire une nouvelle famille.

Je suis reconnaissante aux quelques personnes que j'ai dans ma vie avec qui je peux partager ces histoires; et d'autres familles sont aussi aux prises avec l'état de stress post-traumatique.

La libération de Marc et les soins qu'il a reçus dans l'armée nous ont donné l'impression qu'il n'était qu'un numéro. Malheureusement, cette impression demeure la même, maintenant qu'il est un vétéran.

En 2011, lorsque Marc a demandé d'être affecté à une unité interarmées de soutien au personnel au Nouveau-Brunswick en raison de son TSO, ou OSI en anglais, son commandant a demandé: « Qu'est-ce qu'un OSI? »

Un groupe de collègues parlait en mal de Marc, jusqu'à ce qu'un autre soldat du 2<sup>e</sup> Bataillon du Royal Canadian Regiment, qui avait aussi été détaché à Saint-Jean à l'époque, leur dise qu'ils ne savaient pas comment Marc était vraiment avant, et qu'il avait même reçu le titre de « soldat de l'année ».

Quand j'ai exprimé mes inquiétudes à l'égard de la santé mentale de mon mari à son équipe de santé mentale à la garnison de Saint-Jean, il prenait tellement de médicaments qu'il dormait toute la journée, et qu'il ne faisait que se traîner, de la salle de bains à la table de la cuisine, puis à son lit. Et quand j'ai exprimé mon inquiétude, on m'a répondu qu'il ne faisait de mal à personne dans cet état.

Nos fils disaient: « Maman, pourquoi notre papa ne fait rien avec nous? Pourquoi les autres papas jouent-ils avec leurs enfants? Pourquoi notre papa est différent? ». C'est la meilleure façon de décrire l'impact de cette situation sur notre famille.

Aujourd'hui, quand on entend parler d'un suicide ou d'un autre décès, parce que de nombreux décès sont survenus depuis que des militaires sont revenus, outre ce sentiment de perte, nous vient l'horrible pensée que le gouvernement est heureux après tout, parce qu'il économise ainsi de l'argent.

Il est donc clair que ce que nous faisons à l'heure actuelle ne fonctionne pas.

Je tiens à vous remercier beaucoup de m'avoir donné la parole. Si je n'avais pas eu les connaissances et l'expérience préalables du travail auprès de jeunes à risque, je suis loin d'être sûre que j'aurais eu autant de compréhension et de compassion pour mon mari. Il m'est souvent arrivé de devoir quitter la maison, pour ma sécurité et celle de nos enfants. J'ai pu comprendre que le comportement de Marc était lié au stress. Je savais qu'il ne le faisait pas intentionnellement, mais je devais aussi assurer la sécurité des miens.

C'est vraiment difficile de voir la personne que vous aimez s'enliser, car Marc n'aurait jamais traité personne comme il l'a fait après son diagnostic.

La première année s'est bien passée. Nous avons ensuite été détachés à Saint-Jean, au Québec, et les choses se sont détériorées. Nous avons perdu notre routine, notre principal système de soutien, et le contexte dans lequel nous nous sentions à l'aise. Il avait déjà reçu un diagnostic pour lequel il avait été soigné et il était sur la liste d'attente au Nouveau-Brunswick pour une intervention chirurgicale visant à soigner une cheville fracturée. Nous avons déménagé, et le dossier relatif à sa cheville a disparu, et aucun suivi psychologique de son état n'a été fait. Il n'a pas obtenu d'aide de l'équipe de santé mentale avant que je décide de demander l'aide du Programme de soutien aux familles des militaires, et ce n'est qu'à ce moment que l'équipe a commencé à s'impliquer dans le dossier. Marc a finalement obtenu de l'aide de la base.

J'ai empêché mon mari de s'enlever la vie de nombreuses fois. Il est peut-être de retour en terre canadienne, mais la guerre est revenue avec lui, et elle a causé des ravages dans notre famille. J'ai dû suivre une thérapie prolongée pour le traitement d'un traumatisme, non seulement du fait d'entendre ses histoires mais aussi de vivre avec quelqu'un luttant contre cette blessure, parce qu'un TSO est une blessure, et qu'il doit être traité comme tel. Le simple fait de prescrire des médicaments, selon la méthode que vous choisissez, n'aidera pas quelqu'un à se sentir mieux. Un traumatisme doit être traité pour que la personne qui en est atteinte puisse continuer d'avancer. Il ne faut pas oublier que certaines parties de notre cerveau s'arrêtent en période de stress, et que nos fonctions de base prennent alors le relais. La mémoire à court terme est supprimée.

Notre famille n'a pas connu autant d'épisodes violents, que ce soit en intensité ou en fréquence, depuis que Marc a cessé de prendre les puissants psychotropes qui lui avaient été prescrits. Il subissait tant d'effets secondaires négatifs qu'on lui a prescrit d'autres médicaments pour essayer de contrer ces effets secondaires. Je ne comprends pas pourquoi on prescrit si facilement des médicaments qui ont des effets secondaires de rage, d'épisodes violents et de pensées suicidaires ou meurtrières. Marc n'a pas essayé une seule fois de s'enlever la vie depuis qu'il a cessé de prendre ces médicaments.

• (1650)

Toute la famille est touchée par ce traumatisme. Nous avons demandé de l'aide quand nos enfants étaient plus jeunes, et on nous a répondu qu'ils étaient trop jeunes. On ne devrait jamais dire cela, parce que des recherches ont permis d'établir qu'un traumatisme peut même toucher un fœtus.

Aujourd'hui, devant vous, j'aimerais d'abord parler de l'espoir qui existe grâce aux programmes offerts, et de trois d'entre eux en particulier qui ont ramené cet espoir dans nos vies. Le premier est Can Praxis. C'est le travailleur social avec lequel je suivais ma thérapie hebdomadaire pour traumatisme, à la clinique du TSO de Fredericton, qui m'en a d'abord parlé. Nous avons communiqué avec Steve Critchley, l'un des cofondateurs du programme, et nous nous sommes inscrits au programme. Le processus a été si facile, et les résultats ont été étonnants. Nous n'avons pas eu à faire d'interminables démarches pour participer à ce programme. C'est un exercice qui m'a ouvert les yeux, et c'est un peu drôle de dire cela, parce que j'avais les yeux bandés pendant l'exercice qui a été le plus révélateur pour moi.

Je pouvais faire des exercices avec un inconnu que je venais de rencontrer ce week-end là, mais quand venait le temps de faire exactement le même exercice avec mon mari, le cheval ne bougeait pas, étant donné que 90 % de la communication est non verbale, et que le cheval sentait la tension qui existait entre nous, et ne bougeait donc pas. C'était très révélateur. Nous suivions une thérapie de

couple depuis 2009 quand nous avons débuté la phase un de Can Praxis en 2015, et nous avons finalement obtenu une solide base d'éléments à travailler.

Le deuxième programme, entré dans nos vies à l'hiver de 2016, a été le programme de transition des anciens combattants. Ce programme a changé nos vies pour le mieux. Il consiste en 100 heures de thérapie étalées sur une période de 10 jours, et c'était la première fois que Marc travaillait à son traumatisme dans le cadre d'un cercle thérapeutique entièrement formé d'hommes. Dire que son gestionnaire de cas l'a presque convaincu de ne pas y aller en raison du coût qu'il jugeait trop élevé. Le programme de transition coûte beaucoup moins cher que d'autres programmes qui ne sont pas aussi efficaces.

Le programme de transition a ensuite mené au programme COPE, conçu pour aider les couples à surmonter tous les jours le TSPT. Le psychologue du programme de transition dirigeait également le programme COPE auquel nous étions inscrits. Cela nous a fait beaucoup de thérapie à seulement quelques mois d'intervalle, et le programme COPE est fondé sur un modèle semblable à celui du programme de transition, c'est-à-dire qu'il faut s'asseoir en cercles thérapeutiques, en tant que couple cette fois, tous ayant reçu un diagnostic de TSPT.

Le programme COPE a révélé la nécessité d'une intervention continue après le cours de cinq jours, et c'est la raison pour laquelle une période de six mois d'accompagnement par un coach de vie fait suite à la phase deux du programme. C'est l'organisme Wounded Warriors Canada qui paie ces programmes. Le niveau de liens sociaux, de compréhension et de compassion entre les couples permet de nouer des amitiés pour la vie et de retrouver ce sentiment d'appartenance à une communauté qui se perd à la libération de l'armée.

C'est pourquoi je dis qu'il doit y avoir un plan. Tous ces programmes ont une structure et un plan mûrement réfléchi et bien conçu. Chaque rendez-vous avec un spécialiste coûte cher. Si aucun plan n'est établi, où nous mènent-ils? Que permettent-ils d'accomplir? Nous devons travailler en équipe pour mieux servir nos anciens combattants et leurs familles. Nous avons besoin d'autres programmes comme Can Praxis, le programme de transition et le programme COPE, et ils doivent se poursuivre jusqu'à ce que les mécanismes enseignés deviennent des habitudes et une composante régulière de la vie quotidienne. La thérapie doit se poursuivre jusqu'à ce que le traumatisme ait été traité. Pour qu'une intervention soit couronnée de succès, il faut un plan. Elle doit être gérée selon le cas, évaluée et rajustée au besoin.

Sans Can Praxis, le programme de transition des anciens combattants et le programme COPE, Marc et moi ne serions pas ensemble, et si nous n'étions pas ensemble, il ne serait pas vivant.

J'aimerais vous laisser sur certains points bien précis. Je vais vous demander de vous rappeler ce que le « s » du TSPT représente. Les gens vivent déjà avec un excès de stress. Que pouvons-nous faire pour soulager ou réduire une partie de ce stress?

Aussi, je vous demande de tenir compte des contraintes financières qui s'ajoutent au stress. Les membres de la famille doivent devenir des aidants. J'ai fait six années d'études postsecondaires, et je ne pouvais pas travailler. Lorsqu'on calcule la perte de revenu qui y est associée, il ne suffit pas de tenir compte du revenu du vétérinaire. Le conjoint doit parfois renoncer à sa carrière pour devenir un aidant à temps plein, ce qui ne fait qu'aggraver les difficultés financières.

Si je n'avais pas accepté un emploi en décembre, je n'aurais pas été en mesure de venir vous parler aujourd'hui, parce que nous n'aurions tout simplement pas pu assumer les coûts initiaux de ce déplacement.

C'est la même chose pour bon nombre de participants aux programmes payés par des organismes de bienfaisance. Les vétérans ne devraient pas avoir à laisser passer une occasion d'améliorer leur état de santé parce qu'ils ne peuvent pas se le permettre financièrement. Cela me dérange particulièrement et me met un peu en colère quand on pense qu'ils sont gérés par des fournisseurs d'Anciens Combattants, et qu'Anciens Combattants ne paie pas les déplacements.

Les nouveaux vétérans ont des besoins différents, et leurs blessures mentales doivent être prises au sérieux autant que les blessures physiques, parce que les deux sont débilantes. Pensez seulement à la honte qu'éprouve quelqu'un qui est diagnostiqué et libéré avant la fin de son contrat.

Nous devons travailler à mettre en relief les forces des vétérans, étant donné qu'ils sont déjà pleinement conscients de ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Il faut aussi repenser à la façon de formuler les lettres envoyées aux vétérans. Une lettre d'Anciens Combattants Canada peut déclencher d'autres traumatismes pour les familles. Marc a été blessé à bord d'un véhicule blindé léger dans le cadre d'une patrouille en Afghanistan. Nous avons reçu une lettre d'Anciens Combattants Canada dans laquelle nous avons appris que, même s'ils reconnaissent qu'il a subi des blessures en période de service, celle-ci n'est pas liée au service régulier. Je ne comprends pas comment de telles phrases peuvent être formulées.

• (1655)

Les vétérans ne devraient jamais se faire dire qu'ils doivent être stabilisés avant le début de leur traitement. Nous devons aider les gens dans leurs périodes de crise, quand ils ont le plus besoin de nous. Pourquoi attendre que l'état de quelqu'un s'améliore avant de l'aider? Anciens Combattants Canada ne tient compte que de l'état du vétéran au moment de l'évaluation. Toute personne qui reçoit un diagnostic de problème de santé mentale a des hauts et des bas, mais il faut tenir compte de la situation globale de la personne. Il faut écouter davantage la famille et les conjoints, pour se faire un portrait plus précis, plutôt que de se fier au temps passé dans des bureaux avec des professionnels.

Je tiens à vous remercier encore une fois et je vous invite à prendre 10 minutes pour écouter l'allocation du psychologue Hector Garcia, sur TED, au sujet de la nécessité, si l'on entraîne des soldats pour la guerre, de les préparer aussi à rentrer au pays. Pensez à tout le temps, à l'argent, aux efforts et aux ressources que le Canada consacre aux membres des Forces canadiennes en service. Qu'avons-nous fait pour eux depuis qu'ils sont rentrés au pays?

**Le président:** Merci Stephanie de nous avoir livré cet excellent témoignage. Comme le temps presse, je dois restreindre les interventions à environ quatre minutes chacun, pour que nous puissions terminer à temps. Nous allons commencer par M. Kitchen.

**M. Robert Kitchen:** Merci monsieur le président, et merci madame Thomas, d'être venue aujourd'hui et d'avoir eu le courage de nous parler. Sans plus tarder, je ne sais pas par où commencer, mais je vais vous poser rapidement quelques questions. Si vous ne vous sentez pas capable d'y répondre, n'hésitez pas à le dire.

Votre mari a servi en Afghanistan. Au sein de ce comité, nous avons notamment parlé d'un médicament antipaludique. Ce médicament a-t-il été prescrit à votre mari, et l'a-t-il pris?

**Mme Stephanie Thomas:** On lui a prescrit, et il lui est arrivé de le prendre.

**M. Robert Kitchen:** A-t-il ressenti des effets secondaires?

**Mme Stephanie Thomas:** Il en a ressenti initialement en période de service. Le médicament l'empêchait de bien dormir en période de service. Ai-je le droit de dire cela?

**M. Robert Kitchen:** Tout à fait.

**Mme Stephanie Thomas:** Je sais, mais il a été libéré depuis, vous savez? On l'a remercié.

**M. Robert Kitchen:** Encore une fois, si vous estimez être en violation de la protection du droit à la vie privée, n'hésitez pas à le signaler. Quand il prenait les médicaments qui lui avaient été prescrits selon vous, combien en prenait-il?

**Mme Stephanie Thomas:** Je ne suis pas sûre de la quantité qu'il prenait, mais je sais qu'il disait faire des cauchemars horribles et qu'il avait de la difficulté à dormir en période de service. Il avait donc l'impression de manquer davantage de sommeil. Comme il était dans l'infanterie, il ne dormait pas toujours dans les meilleures conditions.

**M. Robert Kitchen:** Non, ils ne dorment pas dans les endroits les plus beaux et les plus confortables, comme on le sait.

Vous étiez ici plus tôt aujourd'hui pour nos présentations précédentes, et vous avez entendu parler de deux programmes et de quelques autres. Je n'avais pas entendu parler de Can Praxis. C'était donc nouveau pour moi. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

**Mme Stephanie Thomas:** Can Praxis est une méthode d'hippothérapie. Le programme comporte trois phases. Dans la première phase, votre conjoint et vous devez rencontrer je ne me souviens pas combien d'autres couples, mais le premier jour, tous les conjoints se réunissent et les vétérans travaillent séparément. Vous travaillez avec des chevaux et des parcours d'obstacles.

Steve Critchley est médiateur et Jim Marland est psychologue. Ils travaillent avec nous à travers ces parcours d'obstacles et insistent sur la communication. Ce qui est étonnant, c'est que vous êtes là et qu'on vous répète que vous n'avez rien de brisé, mais que vous êtes simplement blessé, et que vos efforts en valent la peine. Je ne saurais même pas vous dire le nombre de fois où on nous a dit qu'on en valait la peine.

On nous explique aussi que si une personne blessée saute à pieds joints dans un tas de fumier, elle ne sera pas la seule à se faire éclabousser. C'est la raison pour laquelle le programme fait appel à la participation de la famille en entier, puisque le vétéran n'est pas le seul à être touché par cette situation.

**M. Robert Kitchen:** Le mot-clic #SickNotWeak concerne essentiellement ce dont vous venez de parler. Les questions d'identité et de perte d'identité sont deux des choses dont nous avons entendu parler et dont j'ai aussi parlé plus tôt. Je vous ai entendu dire qu'il avait été initialement ostracisé, et c'est un autre aspect qui est souvent revenu dans certains des témoignages. Pourriez-vous nous parler rapidement, puisque le temps nous presse, de la perte d'identité et de ses répercussions?



**Mme Stephanie Thomas:** Une journée, vous faites partie d'une famille, et du jour au lendemain, vous en êtes expulsé. C'est terminé. Tout va bien dans votre vie, vous êtes au service de votre pays, puis tout d'un coup, vous n'êtes tout simplement plus assez bon. Vous vous remettez alors en question. Vous ne pouvez plus travailler à cause de vos blessures physiques. Vous vous sentez inutile pour votre famille. Vous tentez de mettre fin à vos jours, en vous disant que votre famille sera mieux sans vous. Vous perdez votre raison d'être. Vous avez servi dans l'armée pendant dix-huit ans et demi, et vous n'arrivez pas à croire que vous n'avez pas réussi à terminer votre contrat.

**M. Robert Kitchen:** Merci beaucoup.

**Le président:** Madame Lockhart.

**Mme Alaina Lockhart:** Merci, madame Thomas, d'être venue aujourd'hui. Nous nous sommes rencontrés pour la première fois à une table ronde des anciens combattants à Hampton. Vous en aviez entendu parler et vous aviez communiqué avec nous pour voir si vous pouviez venir. Je pense que ce fut probablement une très bonne chose, non seulement pour notre table ronde, mais aussi pour la journée d'aujourd'hui.

Vous avez parlé du centre de ressources pour les familles des militaires, et vous avez également entendu les témoignages d'aujourd'hui. Avez-vous observé des améliorations? Comment avez-vous eu accès à ces services? Pourriez-vous nous en parler?

• (1700)

**Mme Stephanie Thomas:** J'ai eu accès aux services pendant que mon mari était toujours en service. Marc a été libéré en 2012, et les services ne sont plus offerts une fois que vous avez été libéré. Je siégeais au conseil d'administration du CRFM à Montréal à cette époque. J'ai dû démissionner du conseil, et nous ne pouvions plus recevoir les services du centre.

Pendant qu'il était en service, les services offerts étaient formidables. J'ai eu recours aux services de l'agente de liaison avec les familles, j'allais d'ailleurs en parler, et elle m'a beaucoup aidée. C'était agréable de pouvoir rencontrer des gens qui comprenaient notre situation. J'ai consulté des psychologues civils qui ne comprenaient tout simplement pas. Pouvoir profiter d'un tel niveau de compréhension et de compassion a été précieux pour notre famille. Nous avons utilisé les services de garde d'enfants. Nous avons utilisé de nombreux services pendant qu'il servait dans cette unité.

**Mme Alaina Lockhart:** Est-ce que cela faisait partie de votre recommandation ou de votre travail que ces services soient maintenant offerts aux anciens combattants? En êtes-vous satisfaite?

**Mme Stephanie Thomas:** Je suis très heureuse que cette mesure ait été élargie aux familles.

Je ne connais pas très bien la hiérarchie militaire. C'est quelque chose que je n'ai jamais... Quelqu'un est venu parler pendant une réunion de notre conseil d'administration et je me suis levée en pleurant, parce que c'était la première fois qu'on me disait que je n'aurais plus accès à tous les services que j'utilisais. La réunion n'a pu se poursuivre, parce qu'il n'y avait plus quorum après mon départ. J'ai été trop émotive. Je ne pouvais plus rester.

Je suis très heureuse que ce soit maintenant...

**Mme Alaina Lockhart:** Bien.

Vous avez parlé notamment du coût initial d'accès à certains services, qui font obstacle à cet accès. C'est également ce qu'on nous a dit au sujet du centre de ressources pour les familles des militaires.

Pouvez-vous nous donner des exemples des obstacles auxquels votre famille a été confrontée?

**Mme Stephanie Thomas:** Oui. Je n'ai pas pu continuer à travailler. Mon mari a eu son diagnostic après 2006. Il est l'un des nouveaux vétérans. Il a eu le paiement forfaitaire. Quand il a reçu le sien, il travaillait à temps plein, et je pouvais encore travailler. Quand il a commencé à ne recevoir que sa pension, chaque fois que je retournais au travail pour augmenter notre revenu familial, il essayait de se blesser. J'ai donc dû demeurer à la maison pour m'occuper de lui. Nous ne vivions que de sa pension. Nous avons dû vendre notre maison au Québec parce que nous ne pouvions plus la payer. Nous voulions nous rapprocher de la famille au Nouveau-Brunswick, mais nous ne pouvions plus payer notre maison au Québec.

Quand nous n'avions pas l'argent nécessaire pour accéder à des programmes comme COPE ou Can Praxis, les gens nous en prêtaient pour nous permettre de payer le coût initial et nous les remboursions quand nous avions l'argent.

**Mme Alaina Lockhart:** Même si ce sont des services approuvés par l'entremise d'Anciens Combattants Canada.

**Mme Stephanie Thomas:** Ce ne sont pas des services approuvés par le ministère des Anciens Combattants, mais les fournisseurs le sont. Ils font tous deux l'objet d'études. C'est ce qui se passe en ce moment, si j'ai bien compris. Les psychologues et les travailleurs sociaux qui les dirigent sont tous des fournisseurs certifiés d'Anciens Combattants Canada.

**Mme Alaina Lockhart:** Les choses ont-elles changé en ce qui concerne les services pour vos enfants? Avez-vous pu avoir accès à des services suffisants pour vos enfants?

**Mme Stephanie Thomas:** Notre gestionnaire de cas approuve désormais les services d'aide psychologique pour nos enfants, oui. Ils ont maintenant six et sept ans. Quand j'ai commencé à chercher, ils étaient plus jeunes. Cela fait maintenant deux ans qu'ils reçoivent des services.

**Mme Alaina Lockhart:** Malheureusement, mon temps est écoulé.

**Le président:** Madame Mathysen

**Mme Irene Mathysen:** Merci beaucoup, madame Thomas. Je vous remercie de votre témoignage. Je pense que ce que vous aviez à dire permet de comprendre bien des choses. Votre témoignage a été clair et révélateur.

Je tiens tout d'abord à remercier votre mari pour son service, et je vous remercie aussi de l'aimer.

Vous avez dit des choses très troublantes. Vous pourriez sûrement nous en dire plus long à ce sujet. J'ai assisté à une conférence sur la santé mentale, et on y a parlé du fait que nous insistons pour classer les gens et qualifier leurs blessures et leurs problèmes de santé mentale, plutôt que de nous attaquer à leur traumatisme. Vous avez parlé de l'importance de traiter le traumatisme, plutôt que de prescrire toutes sortes de médicaments qui ont un effet débilisant sur la personne. Évidemment, c'est un aspect très important.

Pouvez-vous parler de la différence que cela aurait fait pour vous et votre famille de pouvoir compter sur cette compréhension de base?

•(1705)

**Mme Stephanie Thomas:** Je pense que cela aurait eu un impact énorme sur nous. Une fois le traumatisme traité, les déclencheurs n'ont pas un effet aussi grave. Il aurait eu le temps... J'ai l'impression que s'il avait suivi une thérapie qui traite le traumatisme, nous n'aurions pas vécu la même expérience. Je n'aurais peut-être pas eu besoin d'une thérapie aussi longue, parce qu'il n'aurait pas été aussi traumatisant pour nous tous si son traumatisme avait été traité en premier lieu.

**Mme Irene Mathysen:** J'ai trouvé absolument ahurissant qu'un commandant vous demande ce qu'était un OSI. Cela me semble être une réaction très destructrice. Estimez-vous, selon votre expérience, qu'il y a un manque de sensibilisation de la part des membres de la chaîne de commandement?

**Mme Stephanie Thomas:** Nous étions postés à Saint-Jean, donc nous étions à l'école de Saint-Jean, et je crois que le même niveau de compréhension n'était pas là. Si nous avions été encore à Gagetown, je pense qu'il y aurait eu un autre niveau de compréhension. C'était peut-être aussi un problème de langue. Je ne suis pas sûre. Si l'expression française avait été utilisée, je crois que c'est TSO, cela aurait peut-être été différent... Je ne sais pas si c'était un problème de langue ou non.

**Mme Irene Mathysen:** Il y a tout de même des lacunes.

**Mme Stephanie Thomas:** Il y en a, c'est sûr.

**Mme Irene Mathysen:** Certains conjoints nous ont dit qu'ils ne savaient pas comment réagir face à un conjoint blessé, qu'ils ne savaient pas à quoi s'attendre ni comment composer avec la blessure. Ils ont demandé une formation et un soutien. Seriez-vous en faveur d'une formation et d'un soutien? Pensez-vous que cela serait utile?

**Mme Stephanie Thomas:** Tout à fait, j'ai pu bénéficier d'un cours 101 à la clinique pour TSO de Fredericton. J'ai suivi quelques cours. J'ai également des connaissances en psychologie. J'ai un diplôme en psychologie, donc cela m'a vraiment aidée à comprendre.

**Mme Irene Mathysen:** D'accord. Vous avez dit que la gestionnaire de cas essayait de décourager votre mari de suivre le programme de transition des vétérans en raison du coût. Est-ce que les coûts et l'argent sont un frein à l'aide aux anciens combattants et à leurs familles?

**Mme Stephanie Thomas:** Oui, quand quelque chose se produisait et qu'on téléphonait pour savoir si mon mari pouvait être autorisé à faire appel à un service, le commentaire qu'on obtenait était qu'on ne cherchait qu'à obtenir plus d'argent.

**Mme Irene Mathysen:** Au lieu d'admettre la réalité de sa blessure?

**Mme Stephanie Thomas:** Oui. Mon mari était au centre de traitement de Sainte-Anne-de-Bellevue. Il a suivi ce programme de stabilisation et de réadaptation en résidence. Il avait suivi beaucoup de programmes et cela ne l'empêchait pas d'essayer de se blesser lui-même. Il voyait différents psychologues et en changeait sans cesse parce que ces derniers ne semblaient pas adopter la bonne perspective. Au lieu de travailler en équipe, chacun blâmait mon mari: « Pourquoi rien ne marche avec vous? Qu'est-ce qui ne va pas chez vous? Posons un nouveau diagnostic. »

**Mme Irene Mathysen:** L'automutilation aurait dû être un signal, n'est-ce pas?

**Mme Stephanie Thomas:** Oui.

**Le président:** Monsieur Fraser, c'est à vous.

**M. Colin Fraser:** Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Thomas, je vous remercie infiniment d'être venue aujourd'hui pour nous faire part de votre histoire. Je sais que nous vous sommes tous reconnaissants de votre courage à vous présenter aujourd'hui. Cela nous aidera beaucoup à formuler des recommandations au ministère et, je l'espère, à régler certains de ces problèmes.

Je veux aborder un sujet dont divers témoins nous ont parlé au cours de notre étude, soit le soutien par les pairs. Des anciens combattants ou d'anciens membres ont été mis en rapport avec des anciens combattants pour aider ces derniers à se sentir mieux face à eux-mêmes et à leur situation; ils leur expliquaient des choses que peut-être seule une personne qui en avait fait l'expérience était en mesure de comprendre.

Vous en avez parlé un peu quand il a été question des autres familles de militaire à qui vous avez parlé. Avez-vous des recommandations ou des réflexions quant à ce que le soutien par les pairs aurait permis d'accomplir à l'étape de transition, qui aurait pu aider votre mari ou votre famille, si vous aviez été repérés et appariés à des gens qui avaient vécu des expériences similaires?

**Mme Stephanie Thomas:** Je pense... si le suivi devait vraiment être assuré. Il a fallu un peu de temps à mon mari pour se rendre compte que les gens du programme SSBSO étaient des pairs qui avaient eu eux aussi des problèmes. Il avait essayé de bénéficier du service, mais personne ne l'avait rappelé. Je crois que le suivi aurait sans doute beaucoup aidé.

Il doit également y avoir une relation interpersonnelle, parce que tout le monde n'est pas fait pour s'entendre. C'est dans la nature humaine, et c'est correct. Parfois, vous vous liez plus facilement avec une personne en particulier, mais le soutien par les pairs serait très utile. Ce qui fonctionne pour moi ne fonctionnera pas nécessairement pour ma tante. Nous sommes tous différents.

•(1710)

**M. Colin Fraser:** Bien. Est-ce qu'il y a du soutien par les pairs qui est organisé de manière formelle pour les membres de la famille? Existe-t-il une organisation qui fait cela? Aidez-moi à comprendre comment cela pourrait fonctionner pour les membres de la famille également.

**Mme Stephanie Thomas:** Il y a le SSBSO, qui est un soutien social aux personnes qui ont une blessure liée au stress opérationnel, offert tant aux familles qu'aux anciens combattants. Cela a finalement marché pour moi au Nouveau-Brunswick. J'ai essayé d'en bénéficier à Québec, mais une anglophone qui vit à Québec n'y trouve pas son compte.

**M. Colin Fraser:** En ce qui concerne l'accès aux services, plus tôt dans la journée, nous avons eu une présentation des Services aux familles des militaires sur une série de services en ligne qui sont disponibles. Avez-vous accès à des services en ligne et avez-vous un commentaire sur ces services qui permettraient de les améliorer afin de faciliter les choses pour les familles?

**Mme Stephanie Thomas:** Les services auxquels j'ai accès en ligne sont les groupes privés organisés par COPE et Can Praxis. On y trouve des forums et des groupes de discussion privés. Ce sont des gens avec qui j'ai fait un peu de traumatologie, avec qui j'ai noué une relation profonde. Je ne connais pas ceux dont elle a parlé aujourd'hui.

**M. Colin Fraser:** Quand on met l'accent sur le *s* dans ESPT, je crois qu'on met le doigt sur le stress vécu par les membres qui sont en transition du service actif à une libération. Je pense que vous êtes tombée juste.

Étant donné le stress subi et l'incidence que cela peut avoir sur la famille, avez-vous d'autres recommandations à formuler que nous pourrions présenter dans un rapport afin d'aider à soulager une partie du stress dès le début de la libération d'un membre en service? Il me semble que le stress est immense au début et que ça ne fait qu'empirer par la suite. Vous êtes en présence d'une personne qui perd son identité peut-être et, évidemment, il y a les questions de santé mentale qui entrent en jeu et, peut-être, la médication. Toutes ces choses sont aggravées par les problèmes financiers également. Y a-t-il une façon pour nous d'intervenir avant que toutes ces sources de stress ne se combinent?

**Le président:** Je m'excuse, mais vous allez devoir donner une réponse rapide.

**Mme Stephanie Thomas:** Je pense que les gens doivent savoir au moment de leur libération qu'ils ne recevront pas de paie pendant un bout de temps. Ça aiderait. Également, ce serait bien d'avoir des services psychologiques pour tout le monde.

**M. Colin Fraser:** Immédiatement.

**Mme Stephanie Thomas:** Oui, immédiatement.

**Le président:** Je vous remercie.

Monsieur Bratina, c'est à vous.

**M. Bob Bratina:** Je vous remercie.

Y a-t-il des jours où ça va mieux? Est-ce que le bon vieux temps réapparaît, ou tout cela est-il disparu pour de bon?

**Mme Stephanie Thomas:** C'est plus fréquent maintenant qu'il a suivi deux fois le programme de transition des vétérans. Il l'a suivi une première fois en tant que vétéran et la seconde fois, ce fut en tant que paraprofessionnel mettant en relation les anciens combattants récents et les professionnels de la santé. Il a également suivi COPE et Can Praxis. Depuis, il a cessé la médication, et vous le constatez dans son regard. Les gens en font la remarque. Donc, certains jours sont mieux que d'autres.

**M. Bob Bratina:** Une partie du vieux Marc est encore là.

**Mme Stephanie Thomas:** Ça commence à revenir.

**M. Bob Bratina:** Ça doit beaucoup vous toucher. Est-ce que vous êtes en mesure de prévoir les mauvaises séances?

**Mme Stephanie Thomas:** Habituellement, c'est déclenché par l'arrivée d'une lettre des Anciens Combattants, l'annonce d'un nouveau suicide. Nous avons dû découvrir quels sont ces déclencheurs. La douche à la maison est un déclencheur. S'il doit prendre sa douche, c'est un élément de stress. On ne peut faire fonctionner les éventails de plafond parce que ça lui rappelle les hélicoptères. Il y a des choses que nous avons dû découvrir pour ensuite s'en débarrasser dans la maison.

**M. Bob Bratina:** Pensez-vous qu'on aurait pu vous aider d'une manière ou d'une autre pour prévoir ces choses? Est-ce que vous avez eu à apprendre tout cela au fur et à mesure?

**Mme Stephanie Thomas:** C'est possible d'y arriver avec l'aide d'une équipe de psychologues motivés et si quelqu'un établit un bon historique de son trauma et travaille vraiment sur ce traumatisme, au lieu de simplement offrir une psychothérapie, laquelle peut prendre beaucoup de temps. C'est seulement lorsque les gens ont fouillé son histoire que nous avons été en mesure de cerner quelques-uns des problèmes.

**M. Bob Bratina:** À quelle fréquence diriez-vous que vous réussissez à vous asseoir avec une autre épouse ou d'autres femmes

qui vivent cette expérience afin de simplement avoir des échanges sur le sujet?

**Mme Stephanie Thomas:** Là où j'habite, j'ai deux grandes amies dont le mari a servi dans l'armée et qui souffre de l'ESPT. Nous essayons de nous retrouver le plus souvent possible pour promener nos chiens. Il arrive que ce soit une fois par semaine et d'autres fois, nous passons tout un mois sans nous voir. Ça dépend des circonstances et de nos horaires.

• (1715)

**M. Bob Bratina:** Nous entendons la même chose de la part des anciens combattants. On nous parle de sports et d'éducation physique, du fait qu'ils forment des équipes et de simplement se réunir. Donc, c'est aussi important pour vous.

**Mme Stephanie Thomas:** Oui, parce que d'autres ne comprennent tout simplement pas. C'est bon d'avoir des gens qui écoutent sans porter de jugement.

**M. Bob Bratina:** Est-ce que vos enfants commencent à mieux comprendre? Comment ça se passe pour eux maintenant?

**Mme Stephanie Thomas:** Ça va mieux maintenant que Marc a mis le doigt sur ce qu'il doit changer. Le programme de transition des vétérans est d'une durée initiale de 10 jours étalés sur trois fins de semaine. La première fin de semaine, les choses ont tout de suite changé avec nos enfants, mais pour nous, pas vraiment; c'était pire. La deuxième semaine, ça allait vraiment mieux entre nous, et ensuite avec les enfants. Ça lui a permis de constater qu'il n'est pas seul et qu'il est toujours un bon père. Les choses s'améliorent, mais c'est difficile. Nous disons que papa a une tête vide et que l'on ne peut voir toutes les blessures qui s'y trouvent.

**M. Bob Bratina:** Parce qu'ils devraient être conscients que leur père est un héros. Il a servi son pays.

**Mme Stephanie Thomas:** Je trouve que Marc et beaucoup d'anciens combattants de la dernière heure ont beaucoup de difficulté à accepter ce mot. Il est dur à avaler, pour eux. Il n'a pas encore ses plaques d'immatriculation de vétéran parce qu'il n'en est pas encore là.

**M. Bob Bratina:** N'est-ce pas là une partie du problème...

**Mme Stephanie Thomas:** En effet.

**M. Bob Bratina:** ... l'estime de soi qui n'est plus là?

**Mme Stephanie Thomas:** Ils mettent l'accent sur toutes les mauvaises choses et disent qu'ils auraient pu faire les choses de manière différente et que s'ils avaient fait ceci, si, si, si...

**M. Bob Bratina:** Je vous remercie.

**Le président:** Madame Wagantall, c'est à vous.

**Mme Cathay Wagantall:** Je vous remercie beaucoup, madame Thomas. Rien de ce que je pourrais dire ne saurait exprimer ma reconnaissance.

Je dois poser une ou deux questions de plus sur la méfloquine. C'est devenu un assez gros problème chez les anciens combattants.

Avez-vous eu le choix quant au médicament antipaludique qu'il pouvait prendre?

**Mme Stephanie Thomas:** Non, je ne crois pas.

**Mme Cathay Wagantall:** D'accord.

J'ai l'impression, et je l'ai déjà entendu ailleurs, que vous devez le prendre si vous ne voulez pas être réprimandé. Donc, le choix consiste à désobéir à leur insu et à sauver les apparences. Est-ce exact?

**Mme Stephanie Thomas:** C'est exact.

**Mme Cathay Wagantall:** De ce que vous avez dit, je retiens la phrase où vous dites que les médicaments ne guérissent pas les traumas. Nous avons un problème avec la surmédication dans notre pays, sans parler de ce qui est arrivé à nos soldats et aux anciens combattants. Comment a-t-il mis un terme à sa médication? Je sais que les psychiatres ne veulent pas...

On m'a parlé de cas où on ne cessait de donner des médicaments, sans vouloir aider à arrêter. Donc, comment ça s'est fait?

**Mme Stephanie Thomas:** Nous avons trouvé un psychiatre qui croit en la médecine douce.

**Mme Cathay Wagantall:** Quelle est l'alternative?

**Mme Stephanie Thomas:** Il prend un anxiolytique. C'est le seul médicament d'ordonnance qu'il prend. Cependant, il a eu du soutien. Nous avons consulté un naturopathe et il a été hospitalisé le temps de cesser sa médication. Il a essayé le nabilone pendant un certain temps pour l'aider à s'arrêter, et ensuite il a cessé cela aussi. Il n'aimait pas cela; il ne veut rien avoir à faire avec ça.

**Mme Cathay Wagantall:** Ce psychiatre était très brave de s'atteler à la tâche.

**Mme Stephanie Thomas:** Oui.

**Mme Cathay Wagantall:** Des représentants du programme de transition des vétérans ont témoigné devant nous. C'est un service incroyable. Interrogé sur la question, le témoin a fait observer que les professionnels coûtent cher...

**Mme Stéphanie Thomas:** En effet, c'est étonnant. Oui.

**Mme Cathay Wagantall:** ... mais ils en valent la peine. Avez-vous des observations au sujet de tout cela?

Il est évident que je suis plus que conservatrice bien souvent. Je vais mettre de l'argent de côté et me retrouver à devoir dépenser encore plus. J'ai vraiment l'impression que c'est ce que l'on fait avec nos anciens combattants: le budget de départ par rapport aux coûts constants ne cesse de diminuer et ne tient pas compte du coût des médicaments.

**Mme Stéphanie Thomas:** Oui, exactement.

**Mme Cathay Wagantall:** Aimerez-vous dire quelque chose à ce sujet?

**Mme Stephanie Thomas:** Ce serait merveilleux qu'il y ait des psychologues partout au pays qui aient ce système de croyances, ce qui ne nous obligerait pas à payer leurs déplacements partout au pays pour offrir un programme. Je dis cela parce qu'ils ne sont autorisés à exercer à l'extérieur de leur province de pratique qu'un certain nombre de fois. Donc, ce fantastique psychologue ne peut venir qu'une ou deux fois par année. Ce serait merveilleux que les psychologues et les équipes de soins en santé mentale qui s'occupent des anciens combattants reçoivent cette formation.

**Mme Cathay Wagantall:** Cela s'applique sûrement dans notre cas. Nous avons des circonscriptions rurales où les anciens combattants ne sont pas en mesure d'obtenir l'aide dont ils ont besoin et doivent se déplacer pour l'obtenir.

Je vous remercie infiniment. Nous vous sommes très reconnaissants.

**Le président:** Merci.

Monsieur Eyolfson, je suppose que vous partagez le temps qui vous est alloué. Vous avez donc une minute et demie à votre disposition.

**M. Doug Eyolfson:** Je vous remercie de votre présence. Je ne peux m'imaginer ce que vous avez traversé. Je salue votre courage de vous présenter pour raconter votre histoire. Je sais que de voir l'être aimé vivre une telle expérience doit être tout simplement épouvantable.

Vous avez parlé du programme de transition des vétérans. Combien de temps après sa libération Marc a-t-il commencé à y prendre part?

• (1720)

**Mme Stephanie Thomas:** Marc a été libéré en août 2012. Il a débuté le programme à l'hiver, donc en janvier 2016. C'est tout nouveau pour nous; nous y participons depuis un an.

**M. Doug Eyolfson:** Est-ce qu'on vous avait mis au courant à l'époque?

**Mme Stephanie Thomas:** Non.

**M. Doug Eyolfson:** Comment l'avez-vous appris?

**Mme Stephanie Thomas:** C'est mon mari qui l'a trouvé. C'est quelque chose qui, je pense, lui a aidé un peu plus. J'avais dû quitter pour des raisons de sécurité et il cherchait de l'aide pour lui et il est tombé là-dessus par hasard et s'est inscrit au programme.

**M. Doug Eyolfson:** Il a simplement découvert cela par hasard. On dirait que personne ne s'est donné la peine de l'informer que c'était disponible.

**Mme Stephanie Thomas:** Non, en effet.

**M. Doug Eyolfson:** Dites-moi si ma question vous met mal à l'aise. Elle est quelque peu personnelle, peut-être trop personnelle. Quand quelqu'un s'engage dans l'armée, toute sa famille va dans l'armée et, par conséquent, je vous demande si, pour votre propre santé mentale, vous avez personnellement fini par recevoir un soutien psychologique ou un traitement pendant toute cette démarche?

**Mme Stephanie Thomas:** Oui, j'ai peut-être parlé trop vite. J'ai suivi une longue thérapie à la clinique pour TSO à Fredericton.

**M. Doug Eyolfson:** Bien, pardonnez-moi; je n'avais pas compris cela.

**Mme Stephanie Thomas:** Oui, c'est moi qui y allais pour moi-même.

**M. Doug Eyolfson:** D'accord, bien.

Est-ce que ce service vous a aidée?

**Mme Stephanie Thomas:** Ça m'a beaucoup aidée, oui en effet.

**M. Doug Eyolfson:** Bien, je vous remercie.

Je passe le micro à mon collègue.

**Le président:** Bien, monsieur Graham, c'est à vous.

**M. David de Burgh Graham:** J'ai quelques questions qui n'ont pas vraiment de liens entre elles.

Pour la première, je vous dis moi aussi que vous devez vous sentir libre de répondre, ou non. Vous dites que le nom de votre mari est Marc. Que pense-t-il de votre présence ici, aujourd'hui, et comment réagit-il?

**Mme Stephanie Thomas:** Il est fier de moi et il m'a dit de déclarer tout ce que je voulais dire.

**M. David de Burgh Graham:** Votre réponse est très bonne.

Je siége au Comité depuis une semaine à peine, donc j'en apprend beaucoup à ce sujet très rapidement. Beaucoup de témoins ont parlé du fait que le camp d'entraînement vous transforme en soldat et que, quand vous quittez l'armée, rien n'est prévu pour vous rendre à la société civile.

À votre avis, quand Marc est rentré de la guerre, quel aurait été le processus parfait? Il aurait eu le traumatisme; il aurait eu ces expériences. Quel est le bon moyen que, dans un monde parfait, nous adopterions afin de le transmettre? Je sais que la question est difficile.

**Mme Stephanie Thomas:** À mon avis, l'aide initiale aurait été importante. Il a obtenu des médicaments psychiatriques assez vite après que je l'aie pressé de trouver de l'aide, parce que tout de suite j'ai su qu'il y avait un problème. Mais, c'était beaucoup de peur. Ils ont été entraînés. Ils savent comment réussir ces tests qu'on leur fait subir pour connaître leur état de santé psychologique. Ils savent quoi dire pour, disons, obtenir de l'aide. Mais il est allé chercher de l'aide tout de suite, donc, au départ, il a obtenu une médication.

Je crois qu'il faut s'occuper du traumatisme immédiatement, au lieu d'attendre que quelque chose arrive, qu'on lui propose de prendre un verre et de se réunir entre eux. Ça ne va rien régler.

**M. David de Burgh Graham:** Bien. Vous avez également mentionné le coût du programme de transition des vétérans. Pouvez-vous nous donner une idée des dépenses que vous avez vous-même engagées au cours des quatre dernières années pour prendre soin de lui? Je sais que la question n'est pas facile. Je crois que c'est important de le porter au procès-verbal.

**Mme Stephanie Thomas:** Je ne pense pas être en mesure de vous donner un chiffre approximatif, parce que nous avons payé un naturopathe. Ce n'est pas assuré. Les coûts pour les neurotransmetteurs, les suppléments, ne sont pas assurés. Je ne serais même pas en mesure de mettre un chiffre. Je m'excuse.

**M. David de Burgh Graham:** Ce serait un gros chiffre.

**Mme Stephanie Thomas:** Oui.

**M. David de Burgh Graham:** Je vous remercie, je vous suis reconnaissant.

**Le président:** Merci.

Monsieur Brassard, c'est à vous.

**M. John Brassard:** Madame Thomas, je vous remercie, vous et votre famille, d'être là. J'ai l'impression que vous et Marc formez une très bonne équipe et je soupçonne qu'il nous écoute à la maison. Je vais donc vous remercier pour le service rendu à votre pays, Marc.

Je veux parler de nouveau de la méfloquine. D'abord, est-ce qu'on lui a dit quels étaient les effets secondaires de la méfloquine?

**Mme Stephanie Thomas:** Je ne peux pas vous répondre, je ne sais pas.

**M. John Brassard:** D'accord.

Vous ne savez rien au sujet du consentement éclairé, du fait qu'il l'ait signé ou non?

**Mme Stephanie Thomas:** Je ne sais rien.

**M. John Brassard:** Peut-être que c'est une information qu'il pourrait nous communiquer à une date ultérieure.

Avec les médicaments concoctés, les produits pharmaceutiques qu'il prenait, est-ce que la marijuana médicinale a été une option dans son cas?

**Mme Stephanie Thomas:** Oui.

**M. John Brassard:** Quelle différence avez-vous constaté entre le mélange de médicaments qu'il prenait et la marijuana médicinale?

**Mme Stephanie Thomas:** La marijuana médicinale était meilleure, mais cela aussi a dû sortir de la maison. Tout récemment, il a essayé la vaseline liquide et je ne sais pas pourquoi, mais je vois une différence plus grande avec la vaseline liquide qu'avec...

**M. John Brassard:** Bien. Parce qu'il y a des méthodes différentes. Il y a des crèmes et il y a des huiles. Est-ce que vous savez combien de grammes on lui aurait prescrits?

• (1725)

**Mme Stephanie Thomas:** Je ne sais pas. Il ne l'a pas utilisée très souvent parce que cette pratique est stigmatisée. Il ne voulait pas cela. Nous avons fait du bénévolat dans la communauté. Il ne voulait pas que quelqu'un..., que ce soit sur la place publique, et qu'on lui dise « mince alors, désolé, Marc. »

**M. John Brassard:** C'est important, parce que nous parlons de nouveau, madame Thomas, de l'ESPT, des traumatismes liés au stress. Une des choses que nous avons découvertes au cours des dernières années, c'est que plusieurs des personnes en souffrance essaient d'arrêter les opioïdes. Elles essaient d'arrêter le mélange de médicaments, parce qu'elles trouvent que la marijuana médicinale, sous quelque forme que ce soit, qu'on la fume, sous forme liquide, sous forme de beurre, ou peu importe, leur redonne le goût de vivre.

J'aime aller promener le chien... Vous êtes en relation, je soupçonne, avec beaucoup d'autres épouses. Que pensez-vous, après avoir parlé à ces autres personnes, de l'expérience d'un mélange de pilules, par opposition à d'autres traitements, que ce soit la naturopathie ou autre chose?

**Mme Stephanie Thomas:** Je ne sais pas si je comprends bien la question. Est-ce que vous vous demandez s'ils adoptent la même méthode que nous?

**M. John Brassard:** En effet. Est-ce qu'ils suivent la même voie que vous? Savez-vous s'ils prennent de la marijuana médicinale, etc.?

**Mme Stephanie Thomas:** Certains l'ont essayée, d'autres sont tout à fait contre. C'est quelque chose qui n'a jamais fait partie de leur vie. Ils n'en ont jamais fait l'expérience.

**M. John Brassard:** Bien.

**Mme Stephanie Thomas:** C'est de franchir le pas que de la considérer comme un médicament. Une fois que vous êtes dans l'armée, c'est tout à fait interdit, donc il s'agit de modifier sa structure mentale.

**M. John Brassard:** En effet.

Une des choses, encore une fois, c'est qu'il y a une grosse différence entre le récréatif et le médicinal.

**Mme Stephanie Thomas:** Je sais, c'est ce que j'ai dit à mon mari.

**M. John Brassard:** Également, une des choses que l'on constate, ce n'est pas comme si les soldats souffrant de stress post-traumatique ou de traumatisme lié au stress opérationnel s'asseyaient autour du feu pour fumer un joint. Ils l'utilisent parce qu'ils y trouvent une forme de soulagement de leurs symptômes par la suite.

Merci beaucoup.

**Le président:** Je vous remercie.

Madame Mathysen, vous avez les deux dernières minutes.

**Mme Irene Mathysen:** Je vous remercie beaucoup. Je vous en sais gré.

J'ai une ou deux questions. Des choses que j'ai découvertes en parlant aux anciens combattants, c'est qu'un vétéran doit consulter un psychiatre pour tirer profit du traitement et du soutien et que les psychiatres ont toujours recours aux opioïdes, les drogues fortes. Un vétéran qui ne consulte pas un psychiatre a des ennuis. Le psychiatre qui ne croit pas dans les thérapies douces est un problème. Est-ce que cela a été votre expérience et celle de Marc?

**Mme Stephanie Thomas:** En effet, jusqu'à ce qu'on trouve un psychiatre hors du commun. Nous étions à l'hôpital parce qu'il avait tenté de se mutiler et nous avons rencontré un psychiatre différent qui avait une perspective autre et qui était prêt à l'essayer. J'ai été très inflexible. J'avais imprimé tout ce qui concernait chacun de ses médicaments, avec leurs effets secondaires. Je disais que je ne voulais plus que mon mari prenne cela.

**Mme Irene Mathysen:** En ce qui concerne la marihuana médicinale, quand elle est prescrite, est-ce qu'on vous parle de ses constituants? C'est la partie médicinale, et je ne me rappelle pas de l'acronyme.

**M. John Brassard:** C'est le THC.

**Mme Irene Mathysen:** Oui, et alors il y a l'hallucinogène. On sait que le composant médicinal ou thérapeutique est disponible. Est-ce que quelqu'un vous en a déjà parlé?

**Mme Stephanie Thomas:** C'est le nabilone. C'est ce qu'a essayé le psychiatre. C'est une formule sous ordonnance.

On a dû enclencher une démarche pour le faire approuver, parce que ça ne l'était pas. Il y a eu toute la démarche par le psychiatre, ce qui a pris beaucoup de son temps. La pharmacie était occupée à remplir formule après formule pour les Anciens Combattants et la Croix Bleue afin d'obtenir leur approbation.

Également, bien que ça ait été approuvé pour Marc, cela ne va pas aider quelqu'un d'autre, ce qui est un aspect frustrant.

**Mme Irene Mathysen:** D'accord.

Vous dites que Marc a pris de la méfloquine, et qu'il y a eu des effets secondaires négatifs. Est-ce qu'il y avait quelqu'un qui assurait

le suivi, qui surveillait le processus ou qui s'assurait de la santé et la sécurité des hommes et des femmes sur le terrain qui prenaient ou qui étaient obligés de prendre la méfloquine; le savez-vous?

**Mme Stephanie Thomas:** Je ne suis pas certaine, je ne sais pas.

**Le président:** La ronde des questions est terminée.

J'ai une seule question pour obtenir des éclaircissements. Je pense que quelqu'un vous a demandé la somme d'argent que vous avez payée de votre poche, mais vous n'aviez pas le total. Pouvez-vous nous donner une idée du coût des programmes? Est-ce que c'est 20, 50 ou 1 000 \$ de votre poche? Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur afin qu'on ait une idée de ce que représentent les coûts.

● (1730)

**Mme Stephanie Thomas:** Le prix de notre billet d'avion pour aller dans l'Ouest — je vis au Nouveau-Brunswick — variait de 700 à plus de 1 000 \$. Également, chaque fois que nous consultions un naturopathe pour obtenir des suppléments, cela nous coûtait de 300 à 400 \$ par mois.

**Le président:** D'accord, cela nous donne une idée. Si vous pouviez additionner tout cela et nous communiquer le total ou quelque chose au greffier par la suite, nous pourrions l'ajouter à votre témoignage.

**Mme Stephanie Thomas:** D'accord.

**Le président:** Vous vous êtes très bien débrouillée aujourd'hui, madame Thomas.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Stephanie Thomas:** Je vous remercie.

**Le président:** Au nom des membres du Comité, je tiens à vous dire que la séance a été sensationnelle. Je vous remercie, vous et votre famille, pour tout ce que vous avez fait en vue de votre témoignage ici, aujourd'hui.

La séance est levée.

---









Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>